

SAGUENAYENSIA

Volume 12 — Numéro 2

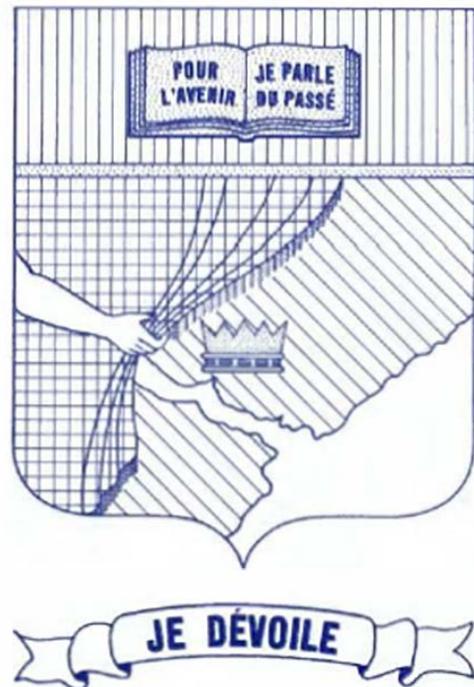
Mars-avril 1970

Revue

de la

Société Historique

du Saguenay



*Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article
signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.*

La Société Historique du Saguenay, 1969.



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⊙ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⊙ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⊙ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⊙ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⊙ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⊙ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⊙ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⊙ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⊙ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⊙ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 12 — Numéro 2

Mars - Avril 1970

SAGUENAYENSIA

Editorial

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Président: M. Willrid-E. Dugal
Secrétaire-trésorier:
M. J.-Henri Bouchard

ADRESSE:

C.P. 456
Séminaire de Chicoutimi
514 Est, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tél.: 549-2885

Imprimeur :

Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi
Prix de l'abonnement: \$5.00 par an.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No 0889.

Dépôt légal 3e trimestre 1970

Bibliothèque nationale du Québec

SOMMAIRE

	Pages
Editorial	29
Le Grand Feu de 1870 — Maurice Girard	30
Miristou Alias Mahigan Atloq — Mgr Victor Tremblay	36
Les Amérindiens, des hommes ou des animaux ? — Jean-Paul Simard, ptre	38
Mémoire d'un ancien — M. Joseph Tremblay "Boise"	39
Une documentation unique et formidable — Léonidas Bélanger	40
Les mariages de la région — Léonidas Bélanger	41
Le culte du Souvenir — Léonidas Bélanger	44
La navigation aux Escoumins de 1904 à 1916 — Mgr René Bélanger, p.d.	45
Les Fondateurs de Chicoutimi — Mgr Victor Tremblay	51
Les niveaux des eaux du Lac Saint-Jean — Robert Simard, ptre	52

ENCORE UN APPEL

Il arrive souvent que la louable chose qu'on appelle "le grand ménage" nous coûte cher. En nettoyant complètement la maison, soit à l'automne, soit surtout au printemps, soit à l'occasion d'une vente ou d'un changement de domicile, on se débarrasse souvent de lots de vieux papiers, de vieilles photographies, d'objets devenus inutiles et conséquemment nuisibles, et ces choses qu'on avait conservées pendant longtemps deviennent la proie de la poubelle. C'est cette destruction qui nous coûte cher.

Ces choses-là ont leur valeur. Ce sont des documents qui révèlent l'activité de nos gens, qui nous apprennent ce qu'ils ont fait pour le développement de notre pays, qui nous les font connaître par les traits de leur visage, qui les empêchent de tomber complètement dans l'oubli. Pourquoi détruire tout cela. C'est détruire le petit peu qui nous reste pour nous renseigner sur leur personne et leurs mérites.

Ce serait si facile d'en faire un paquet, une caisse petite ou grosse, et de l'apporter aux archives de la Société Historique du Saguenay, ou simplement de nous signaler que cette documentation est à notre disposition.

Exemple. Avant-hier, un citoyen de Chicoutimi-Nord, obligé de libérer la maison de son père décédé, nous avisait qu'il avait trois caisses remplies de papiers, de livres et de cadres; dix minutes plus tard toute cette documentation était déposée à nos archives. Combien de travail et de recherches cette simple attention nous a épargnés, au bénéfice du citoyen éminent que fut son père!

Nous croyons être un peuple pauvre, dépourvu de talent administratif et pour cette raison condamné à rester pauvre. Nous en sommes tellement convaincus que nous donnons comme idéal à nos jeunes de poursuivre leurs études pour obtenir un emploi au service des autres, au lieu de se faire eux-mêmes une carrière. Rien de moins sûr que ces affirmations de pauvreté et manque de talent administratif. L'étude de certaine documentation que nous possédons à la Société amène à un jugement beaucoup plus nuancé. Veut-on un exemple? Il n'est pas d'hier; il est pris dans une étude qui date de 1936. "Abstraction faite de la Metropolitan Life, dont l'actif se chiffre à 4,234 millions et dont M. L.-A. Taschereau est directeur, les Canadiens-français sont représentés dans le conseil d'administration de 44 compagnies anglaises ayant plus de 10 millions d'actif chacune et formant un chiffre global de 6,713 millions". Peuple pauvre...?!

Que de preuves nous pourrions accumuler pour nous renseigner sur ce que nous sommes, sur ce que nous réalisons, ce que nous pouvons! Pour cela, il ne faut pas détruire la documentation que nous possédons encore. De grâce, ne détruisons rien maintenant que nous avons des archives régionales et une société qui se dévoue pour les faire servir.

La direction

Le Grand Feu de 1870

Monsieur Maurice Girard est professeur au CEGEP de Chicoutimi. Il y est également responsable du département de l'histoire. Pour l'obtention de sa licence, M. Girard présenta un magnifique travail sur le grand feu de 1870. Le thème développé cette année par le Carnaval de Chicoutimi nous a incités à lui demander un article sur le sujet

LA COLONISATION DU SAGUENAY VERS 1870

La mise en exploitation de la région du Saguenay () présente des caractéristiques bien particulières par rapport à l'ensemble du Canada français. Tardive, car elle n'a commencé qu'en 1838, la colonisation de cette région fut à la fois spontanée et ordonnée (1). Plusieurs auteurs, dont le professeur Blanchard entre autres, affirment qu'elle fut "avant tout coopérative, lancée par des sociétés et non par des individus" (2). A la lumière de travaux plus récents, nous devons, au moins pour la colonisation du Bas Saguenay, souligner que la Société des Vingt-et-Un, ne fut peut-être que la création d'un capitaliste de l'époque, William Price, pour pénétrer dans le Saguenay et s'assurer ainsi le monopole de l'exploitation forestière (3).

Dans le Bas Saguenay, l'orientation de la colonisation diffère avec celle du Lac Saint-Jean. Si la première "est née sous le signe du bois" (), les développements initiaux de la seconde s'appuient surtout sur les activités agricoles (4). Sans doute le colon tentera-t-il très tôt, là aussi, d'augmenter ses revenus par les chantiers, mais ces derniers ne l'empêcheront pas de poursuivre son premier objectif: "faire de la terre".

Connaissant ces particularités, nous pouvons maintenant tracer les limites de la colonisation saguenéenne vers 1870 sans tenir compte, ici, de la Côte Nord du Saint-Laurent. Dans le Bas Saguenay, des îlots de colonisation sont implantés à la rivière Sainte-Marguerite, à l'Anse-Saint-Jean et au Petit-Saguenay. Les principaux défrichements se localisent cependant au tour de la Baie des Ha! Ha! jusqu'à Chicoutimi, y compris les paroisses de Sainte-Anne et de Saint-Fulgence, sur la rive nord du Saguenay. Notons enfin les terres colonisées de Laterrière et de Jonquière qui réunissent, avec les autres paroisses du Bas Saguenay, 11,812 personnes (5).

Autour du lac Saint-Jean, la mise en valeur du sol progressa aussi rapidement de 1848 à 1870. Parti d'Hébertville en 1849, ce mouvement de colonisation englobait déjà l'ouest du lac Saint-Jean vers 1870 avec les paroisses de Saint-Louis de Métabetchouan, de Roberval, de Saint-Jérôme, Saint-Prime et Saint-

Félicien. Pendant que cette marche vers l'ouest se poursuivait, quelques colons s'installaient à Saint-Gédéon sur les rives de la Belle Rivière et à Kaskouia (Saint-Cyriac) près du lac Kénogami. Avec ces 5,681 habitants en 1870, la région du Lac Saint-Jean totalisait néanmoins 41.2% des occupants de terre de tout le Saguenay (6).

Voilà, en général, la situation des principaux noyaux de peuplement, éparpillés ici et là autour des rivières et isolés les uns des autres par la forêt lorsque survint en 1870 la catastrophe du *Grand Feu*.

• • •

LA DESCRIPTION DU GRAND FEU

Le printemps de 1870 fut exceptionnellement beau et sec, si hâtif que "la neige était disparue de bonne heure". "La terre s'apprêtait rapidement et, dès les derniers jours d'avril, on vit des colons commencé le hersage" (7). D'autres textes affirment que "les semailles étaient faites presque partout" () et que les colons s'adonnaient aux travaux d'abattis.

A Saint-Jérôme, le 18 mai, "une tempête de vent d'ouest" () avait communiqué le feu des abattis à la forêt qui "n'est qu'à quelques pas des habitations" (8). Le desservant, Monsieur Constantin, et ses "paroissiens" avaient travaillé ferme jusque dans la nuit pour sauver leur petite colonie. Hélas! la journée du dix-neuf devait anéantir tous leurs efforts.

Le matin du dix-neuf mai, une "pluie de soufre" s'abattit sur toute la région. "Lorsqu'on pliait sur l'herbe, on sentait le soufre d'allumette" (9) et "tout le terrain était devenu jaune comme du soufre" (10), ce qui rendait les choses très inflammables (11). La majorité des réminiscences parlent ainsi de cet orage du matin qui aurait laissé un dépôt jaune, sentant le soufre, sur la terre. Puis, vers le milieu de l'avant-midi, un violent vent d'ouest ramassa un petit feu d'abattis chez les colons Savard à Saint-Félicien pour le propager à la forêt avoisnante. En quelques heures, le feu "transforma toute la région en un immense brasier" (12), causant de très lourdes pertes matérielles.

• • •

Le gouvernement provincial chargea Boucher de La Bruère d'aller constater les dimensions du sinistre. Celui-ci affirme dans son rapport "que l'étendue de pays ravagée par le feu commença à la rivière Mistassini, à la tête du lac Saint-Jean, et s'étend jusqu'à la Baie des Ha! Ha! distance de 35 lieues" (13). Ainsi, le feu détruisit en quelques heures une distance de 105 milles puisque vers les quatre heures de l'après-midi, il atteignait les paroisses de Saint-Alexis de

Grande-Baie et de Saint-Alphonse de Bagotville (). Il apparaît plus difficile cependant d'évaluer la superficie couverte par le feu, car le rapport de Boucher de La Bruère et les réminiscences que nous possédons manquent de précision à ce propos.

M. Pierre-Alexis Tremblay, député de Chicoutimi, estime cependant dans une lettre qu'il adressait au *Canadien* qu'une superficie de mille cinq cent milles carrés a été détruite (14). Cette évaluation ne vaut-elle sans doute que pour les dégâts causés à la région colonisée, puisque nous ne savons jusqu'où le feu a dévasté les forêts de la Mistassini, de la Péribonka, l'arrière-pays de la Côte Nord et l'intérieur de l'Ungava (15).

Si les missions situées à l'ouest et au sud du lac

Saint-Jean furent les plus cruellement atteintes par l'incendie, toutes les colonies du Saguenay en éprouvèrent également les méfaits. Dans Saint-Félicien, Saint-Prime, Chambord et Saint-Jérôme, tout est détruit. A Roberval, le feu ruine une partie seulement de la mission (16). Il épargne quelques maisons ici et là à Hébertville, néglige Saint-Gédéon et Alma pour aller semer le désespoir dans le Bas Saguenay. Là, il dévore une grande partie de Jonquière, de Saint-Fulgence, de Laterrière, de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse, ne causant que de légères pertes à Chicoutimi et à Sainte-Anne.

Les deux seuls documents que nous possédons pour apprécier les dommages ne nous permettent pas de mesurer exactement l'ampleur de toutes les pertes matérielles (17).

	Familles ruinées.	Familles qui ont perdu maisons, granges, étables.
“Depuis Mistassini jusqu'au poste de Métabetchouan, comprenant la Rivière-à-l'Ours (Saint-Félicien), Chamouchouan (Saint-Prime), Robertval et Pointe-aux-Trembles (Chambord). Parcours 36 milles. Dans ces missions, il ne reste que 54 habitations.....	150	
Saint-Jérôme..... ne reste que 20 bâtisses.	120	
Hébertville.....	50	28
Mission Kinogami.....	4	
Saint-Dominique de Jonquière.....	45	9
Sainte-Anne et Saint-Fulgence.....	47	25
Chicoutimi.....	49	51
Laterrière.....	18	23
Saint-Alphonse"..... (18)	72	10
	<hr/> 555	<hr/> 146

Après le feu, le tiers de la population du Saguenay est réduit à l'extrême indigence: "cinq mille personnes sont sans abri, sans nourriture, sans vêtements, ayant tout perdu ou à peu près" (19). Le député de Chicoutimi, M. Tremblay, évalue à \$500,000 la valeur des propriétés détruites (20), c'est-à-dire sept cents bâtisses.

Le feu détruisit en plus les chapelles de Saint-Jérôme et de Chambord et tout le bois qui devait servir à la construction de celle de Saint-Prime durant l'été de 1870 (21); enfin, quatre moulins et quarante-quatre ponts furent consumés (22). Encore faudrait-il

ajouter les centaines de cordes de bois (23) et les milliers de billots de pin qui ont brûlé avant d'avoir pu être utilisés. La maison Price aurait perdu 28,000 billots de cette espèce à Mistassini seulement (). Ces immenses pertes matérielles témoignent assurément de l'intensité du désastre mais les souffrances endurées par la population au cours de l'incendie manifestent encore plus sa violence.

* * * * *

Dans la lettre qu'il adressait le lendemain de la calamité à l'archevêque de Québec, M. Racine, curé

de Chicoutimi, donne un bon aperçu de l'atmosphère durant l'incendie:

L'air était si chargé de fumée et si embrasé que nous avions peine à respirer; la terreur était peinte sur les figures et tous les coeurs dans la désolation. Bon nombre de personnes n'ont réussi à sauver leur vie qu'en se précipitant à tout hasard à travers les flammes; d'autres ont dû se jeter dans les ruisseaux et les rivières, et, là encore, ils devaient s'arroser mutuellement pour ne pas être dévorés par les flammes (24).

Cette description suffit à elle seule à dépeindre la situation désespérée des habitants et il est étonnant que l'on n'ait pas eu à déplorer la perte d'un grand nombre de vie. On dit dans l'*Histoire du Saguenay* que cinq personnes seulement perdirent la vie (25). Après avoir confronté les documents et les souvenirs de vieillards nous trouvons ce nombre insuffisant. A Chambord, quatre personnes "ont péri dans une cave où elles avaient pris refuge" (26) et un jeune homme "a été suffoqué dans une écurie en cherchant à sauver son cheval" (26). Quatre jeunes enfants de Saint-Jérôme ont reçu de graves brûlures et le plus sérieusement atteint mourut le lendemain de l'incendie (27). Le curé de Chicoutimi écrit le vingt mai qu'un jeune homme, du nom de Langevin, est mort dans les flammes (28); une réminiscence raconte également qu'un Langevin "de Chicoutimi, qui avait voulu se cacher dans une cave, y mourut étouffé" (29). Ainsi, comme l'indique le rapport de Boucher de La Bruère, le feu de 1870 fit sept victimes, sans compter les personnes qui subirent de graves brûlures ().

Au lendemain de ce désastre, l'avenir des sinistrés apparaissait encore plus sombre selon un informateur qui revient du théâtre de l'incendie:

Le feu ayant dévasté la forêt ils se trouvent sans bois pour reconstruire leurs maisons. Prenant les troncs d'arbres à demi-brûlés, ils se sont construits des huttes que les Sauvages ne voudraient pas habiter. D'autres séjournent dans des caves creusées dans le flanc des côtes. Privés de lits, ils couchent sur le sol brûlé; ceux qui ont pu se procurer des branches d'arbres s'estiment heureux; c'est du luxe d'avoir un lit de branches de sapin" (30).

Devant une situation aussi alarmante, les incendiés ne pouvaient se réorganiser sans des secours extérieurs et la charité de leurs concitoyens moins éprouvés.

.

"La charité publique devra nécessairement venir en aide à ces pauvres affligés" dit Boucher de La Bruère dans son rapport (). Sans elle, des colons mourront de faim ou regagneront leurs paroisses natales. M. Racine et P.A. Tremblay l'ont bien compris

puisque'ils demandèrent aussitôt après le désastre de l'aide à toute la province: "les secours de toute espèce et de toute nature seront bien reçus; il n'est pas un article qui ne trouve sa place" (31).

On établit un *Comité du Feu* à Chicoutimi pour recevoir les dons et pour les distribuer équitablement entre les paroisses dévastées, souvent sans communication entre elles par suite de la destruction de plusieurs ponts.

Les demandes réitérées de MM. Racine et Tremblay obtinrent facilement la sympathie des journaux anglais et français qui ne manquèrent point de solliciter la générosité du gouvernement provincial et de toute la population québécoise (32). Monseigneur Baillargeon, pour sa part, demande dans une lettre adressée aux curés de son clergé d'organiser dans leur paroisse soit une collecte à domicile ou à l'église. Il invite aussi les fabriques du diocèse de Québec à souscrire quelque chose (). A Montréal et aux Trois-Rivières, on forme des comités pour recueillir les dons offerts par les particuliers. La Société de Saint-Vincent de Paul d'Ottawa organise une excursion dont "les produits seront versés dans les fonds de secours des incendiés du Saguenay" (33).

En dépit de tous ces efforts admirables pour soulager les sinistrés, les excellents résultats obtenus — plus de \$125,000. en dons de toute sorte — furent néanmoins insuffisants. Le gouvernement québécois vota une somme de \$13,000. pour envoyer des provisions et des grains de semence aux colons et leur permettre de combler les besoins les plus pressants (34). La législature ontarienne accorda de son côté "une somme de cinq mille piastres pour venir en aide aux victimes de ce désastre" (35).

Des fabriques de paroisse et différentes institutions montrèrent également beaucoup de sympathie dans leurs dons. La fabrique de la Malbaie donna \$1,000., le Séminaire de Montréal et les Messieurs de Saint-Sulpice, \$800. chacun. Chicoutimi alors modeste village et malgré les dommages subis lors de l'incendie, versa aussi \$800.

Enfin la libéralité de certains individus est à noter. On estime à \$7,000. les dons faits par William et David Price soit en bois de construction, en argent, en vivres ou en vêtements (36). Rémi Hudon, marchand de la Rivière-aux-Sables (Jonquière), "refusait de vendre ses effets à des gens aisés afin de pouvoir les donner aux incendiés" (37). Il serait trop long de citer ici tous les dons offerts par les particuliers et les gouvernements mais on les évalue en général à \$46,500. en argent et à \$80,000. en effets (38).

Encouragés par le clergé et soutenus par ces généreux secours les colons se remirent à l'oeuvre. Ilsensemencèrent à nouveau leurs terres et s'occupèrent de rebâtir. A l'automne, la majorité était à l'abri et une récolte "sans pareille" récompensa leurs efforts.

.

Nous comprenons maintenant pourquoi le *Grand Feu de 1870* a laissé tant de souvenirs écrits et oraux.

Il parcourut les cent cinq milles qui séparent la tête du lac Saint-Jean de la Bale des HA! HA! avec une rapidité et une violence si extraordinaire qu'il causa non seulement des pertes matérielles et humaines, mais, en un jour, il jeta également le tiers de la population dans la plus obligeante détresse. Les nombreux épisodes tragiques qui furent transmis aux journaux de l'époque et les appels à l'aide des autorités religieuses et civiles méritèrent aux Incendiés la sympathie de toute la population québécoise. Grâce aux secours qui affluèrent, les colons réussirent à se nourrir et à s'abriter pour l'hiver sans oublier cependant la triste journée qu'ils venaient de vivre.

CONSEQUENCES DU GRAND FEU

Le *Grand Feu de 1870* a affecté l'évolution de la population et de l'économie saguenéenne par l'ampleur de ses dégâts. Quelle était la situation financière des sinistrés après le désastre? A-t-on réussi à reconstruire sans trop de difficulté? Le défrichement des terres s'est-il trouvé facilité et l'exploitation forestière, la principale activité économique de l'époque, a-t-elle été favorisée? Autant de questions, autant de points d'interrogation auxquels il faut s'arrêter malgré l'insuffisance de nos sources et l'inexistence d'études générales portant sur cette période. Pour brosser un tableau définitif des répercussions réelles de cet événement, des recherches plus approfondies sur l'ensemble de la période 50-90 seraient nécessaires. La limite de temps à notre disposition a rendu ces recherches impossibles. Notre analyse demeurera ainsi fort superficielle.

En ruinant près du tiers de la population et en causant des dommages d'un million de dollars environ, le *Grand Feu* est responsable de l'appauvrissement général de la population durant cette période. En perdant leurs maisons, leurs bâtiments, leurs vêtements, leurs vivres, leurs animaux et leurs instruments agricoles, plus de sept cents familles ont dû recourir à la charité publique. Un aussi grand nombre de gens dans l'indigence ne pouvaient que susciter dans toute la région une situation inquiétante. Le moindre relâchement économique obligerait-il cette population, déjà très vulnérable, à chercher ailleurs l'essentiel de son existence?

Quoi que le malheur ait fortement ébranlé la résistance des colons, les sacrifices et les luttes quotidiennes qu'ils avaient acceptés ne les inclinaient pas à abandonner si hâtivement leur jeune colonie. Quelques individus, considérant leur situation désespérée, songèrent par contre à retourner dans leurs paroisses d'origine. Le dévouement et les encouragements répétés du clergé à reconstruire les établissements détruits et à faire confiance en la Providence semblent avoir triomphé, en 1870 du moins, de leur désespoir (). En effet, aucune famille n'aurait quitté le Saguenay en 1870 (39). Chacun s'occupa de réparer les dommages les plus importants en espérant profiter par la suite du déboisement effectué par le feu.

La rareté du bois de construction entra va cepen-

dant leur relèvement. Quelque temps auparavant, "c'était presque un embarras" (40) et, après le feu, la difficulté d'obtenir du bois de construction augmenta le prix, ce qui plaçait ces colons, déjà sans ressources, dans une position encore plus grave (40). Bien que le feu ait désavantagé la population, son passage favorisa néanmoins l'avancement de la colonisation.

En faisant reculer la forêt qui encerclait les petites colonies, le feu activa grandement le défrichement des terres sur tout là "où la terre n'était pas faisable" comme à Sainte-Croix et à Saint-Bruno (41). A Saint-Ambroise, par exemple, deux familles se fixèrent en 1870 sur les lots vingt et vingt et un, du rang Est. Ces lots se trouvant tout en brûlé après le *Grand Feu*, il n'y avait plus qu'à semer (42). Sans aller jusqu'à prétendre que l'incendie de 1870 fut "une bénédiction pour l'ouverture des terres du Lac Saint-Jean" (43), nous croyons cependant qu'il favorisa la mise en valeur de certaines terres plus difficiles. Il donna aussi un nouvel essor à la colonisation vers le nord et autour du lac Saint-Jean. Ce recul de la forêt n'allait-il pas être néfaste à l'économie de la région centrée presque exclusivement sur l'exploitation forestière?

S'il est impossible de mesurer exactement l'étendue des forêts dévastées par le feu (), nous pouvons quand même affirmer que la superficie et les espèces détruites sont considérables. Au Lac Saint-Jean, le bois des cantons Ashuapmouchouan, Métabetchouan et Roberval est complètement détruit. Les réserves forestières des cantons Bagot, Laterrière, Jonquière, Simard et Tremblay sont également dévastées par les feux de forêt dans le Bas Saguenay (44). L'exploitation irrationnelle des chantiers explique aussi ce déboisement dans le canton Jonquière (45).

A l'origine de la colonisation du Saguenay, "faire de la prière était le cri de guerre des premiers colons" (46). L'exploitation désordonnée du Pin blanc et du Cèdre pour les expédier par mer à travers le monde, notamment en Angleterre et aux États-Unis, engendra très tôt la disparition de ces espèces renommées (47). Un chroniqueur de l'époque rapporte d'autre part que "les incendies ont opéré de terribles ravages dans le Saguenay; ils y ont détruit presque tout le pin et l'on considère l'exploitation de ce dernier article comme définitivement perdu pour cette partie du pays" (48). L'auteur fait allusion ici aux incendies de 1841 à Saint-Alphonse de Bagotville, de 1846 à Laterrière (Grand-Brûlé) et de 1870 qui ravagea toute la région. En 1871, seulement 26,098 billots de pin blanc comparativement à 128,831 d'épinette sont coupés au Saguenay (49) et la quantité de planches de pin exportées est infime dans le total: 20,000 pieds cubes sur un ensemble de 864,000 (50).

Les scieries du Haut Saguenay dont la croissance avait été rapide depuis 1850 ralentissent à mesure que les espèces recherchées se raréfient (51). Les chantiers diminuent leurs activités sous l'influence de la conjoncture économique ou s'éloignent des centres habités. Le feu a peut-être hâté la disparition du pin dans la région mais il n'est pas l'unique res-

ponsable car, bien avant 1870, il se faisait de plus en plus rare. Pour remplacer cette espèce en décadence, l'exploitation forestière va prendre une nouvelle orientation après 1870. Nous pouvons en effet contrôler l'augmentation progressive des coupes d'épinette jusqu'au développement de l'industrie de la pulpe (52). Ce ne sont là les seuls effets du feu de 1870 puisque d'autres facteurs rappellent son passage.

Pierre Biays attribue au feu le peuplement végétal récent du Saguenay, l'absence d'humus sur les grands espaces de rocs nus et "la pauvreté actuelle de la faune du Nouveau-Québec et du Labrador" (53). "Là où il n'a pas détruit le sol, le feu de 1870 a été suivi de deux types de régénération forestière". On a eu alors une forêt secondaire de bouleaux et de trembles remplacée aujourd'hui par une forêt d'épinettes. Le feu aurait même provoqué, ajoute encore P. Biays, "une régénération en peuplement dense de pin gris" en certains endroits (54).

En outre, l'urgence pour les colons de se procurer l'argent nécessaire à leur réorganisation les obligea à se tourner vers la forêt, leur seule source de revenu. Si le passage du feu facilita la coupe du bois, ce dernier y perdit de la valeur. L'abattage et l'ébranchage des arbres devenaient moins difficiles car le feu avait nettoyé le pied des arbres et coupé leurs branches. Si on en juge par les sommes perçues sur les coupes de bois en 1870, soit quelque \$12,603.52, les forêts du Saguenay furent soulagées d'une quantité de bois encore jamais vue. La moyenne des droits de coupe perçus entre 1865-69 fut de \$6,767.72. En 1869, 2,471 billots d'épinette furent coupés et, en 1870, 128,831 (55). Ces chiffres prouvent suffisamment l'efflorescence forestière après le *Grand Feu*. Cette production excessive coïncida malheureusement avec une mauvaise période de l'industrie forestière canadienne.

Dès 1863, un mouvement chronique de surproduction se dessinait à Québec et, avec la crise financière de 1866 en Angleterre, une forte réduction de la demande anglaise s'ensuivit. Puis, en 1874, le commerce du bois perdait le marché américain "attribuable à un fléchissement des prix". (56). La surproduction déjà annoncée s'aggrava encore avec le déclin de la construction navale à Québec qui réduisait d'autant la demande de bois (57).

Comme le bois constituait le seul produit exportable du Saguenay, on imagine facilement la situation critique provoquée par la production massive de 1870. La maison Price restreignit le nombre de ses chantiers, les salaires baissèrent et plusieurs bûcherons-cultivateurs furent réduits à la misère. N'est-il pas étonnant alors de déceler un début d'émigration vers Ottawa ou les États américains à partir de 1871? Cette émigration est-elle une suite du *Grand Feu*? Le fléchissement du commerce du bois plaça d'abord les colons en face d'une réalité alarmante. Leur unique source de revenu s'évanouissait au moment où ils en avaient le plus besoin. Si plusieurs hésitaient encore à aller travailler en dehors de la région, la mauvaise récolte de 1871 ne leur laissait plus d'alternative. *Un écho du Saguenay* soutient dans *Le Canadien* que "la récolte de l'automne dernier (1871) ne peut servir pour la semence vu la détériora-

tion que lui ont fait subir au temps de la moisson des pluies excessivement abondantes suivies de gelées hâtives" (58). La chance ne souriait donc pas aux colons car cette récolte perdue aggravait non seulement leur misère mais aussi leurs dettes envers le gouvernement.

Dans une lettre à Étienne Parent, son frère, un habitant de Roberval décrit la misère générale des colons qui retournent dans leurs anciennes paroisses "préférant mourir au milieu de leurs parents que de périr au milieu des forêts du Lac Saint-Jean". Certains, ajoute-t-il encore, volent pour manger et d'autres projettent d'employer la violence pour obtenir du grain de ceux qui en ont" (59). Les marchands refusent par surcroît de prendre des produits en paiement de leurs comptes et, devant la rareté du numéraire, les cultivateurs doivent vendre leurs terres pour rencontrer leur engagement (60). La plupart ont acheté à crédit leur terre du gouvernement et, au moment de l'échéance des termes, l'impossibilité d'honorer leurs paiements, les oblige à les vendre. Pourquoi n'ont-ils pas tenté d'obtenir une autre source de revenu en exploitant des produits agricoles? Pouvaient-ils au moins y songer?

Nous touchons là une des principales raisons responsables du départ de plusieurs familles. Le manque de voies de communication avec les centres extérieurs de commerce empêchait l'exportation ou la vente des produits de la terre. Des lettres adressées au *Canadien* par des colons attribuent à l'absence de communications le peu de revenus des habitants et surtout l'émigration de plusieurs familles (61). "Déjà quarante ou cinquante familles ont émigré vers les États-Unis depuis l'année dernière" dit un habitant de Saint-Louis de Métabetchouan en 1872 (62).

Ces diverses raisons que nous venons d'énumérer ont influencé en même temps cette population dont les besoins forestiers étaient en symbiose avec l'agriculture. Il n'est pas surprenant alors que d'autres centres forestiers capables de leur fournir une meilleure source de revenu attirent ces colons ruinés et isolés. Cela explique pourquoi plusieurs hommes vont s'exiler temporairement dans les chantiers d'Ottawa: à l'automne 1872, plus de trois cents hommes venus du Saguenay étaient rendus à Hull dans les chantiers de M. Eddy, un riche marchand de bois (63). Ce fait est confirmé par P.A. Tremblay qui, en ajoutant l'augmentation de salaire donnée par la maison Price pour retenir ses hommes, estime que \$81,000 de plus circuleront au Saguenay au printemps de 1873 (64).

Ce mouvement d'émigration à peine perceptible après le *Grand Feu* va s'accroître au cours de la décennie 1881-91 où l'industrie languit et où l'agriculture, manquant de voies de communication, est aussi en difficulté. Durant cette période, plus de quatre mille personnes (65) vont émigrer vers les chantiers d'Ottawa, vers les États-Unis ou au Yukon, attirés par l'or du Klondike ().

L'interdépendance de tant de facteurs nous oblige donc à nuancer considérablement, sans les amoindrir pour autant, les répercussions du *Grand Feu*. L'appauvrissement engendré par le feu n'aurait pas été si préjudiciable puisque la mise en valeur du Saguenay progressa encore après son passage. Les empreintes destructrices laissées sur la forêt ont marqué par contre sa nature, sa composition et son exploitation. Nul doute que le développement du Saguenay en a subi les conséquences mais le ralentissement du commerce du bois coïncide par contre avec une crise de surproduction généralisée dans toute la province par la réduction de la demande anglaise et la fermeture du marché américain. Le *Grand Feu* ne suffit pas à expliquer ce climat de désertion. Cette tendance à l'émigration s'est manifestée d'abord très faiblement jusqu'à 1891. Aucune personne ne quitta la région avant la mauvaise récolte de 1871. Celle-ci aggrava la mauvaise conjoncture économique et plusieurs personnes durent émigrer. La crise des années '73 et les autres facteurs auraient provoqué la même réaction. L'événement de 1870 n'est donc pas responsable de ce début d'émigration.

Le *Grand Feu* de 1870 causa donc du tort à la population, à la colonisation et aux forêts du Saguenay. Ces effets furent loin d'être irréparables. Malgré les progrès réalisés par la colonisation après 1870, cette période ne fut pas aussi prospère qu'on l'a prétendue. La situation économique de la région demeura très incertaine jusqu'à l'apparition d'un type nouveau d'exploitation du bois vers 1897: la pulpe.

Maurice Girard

Professeur au Collège de Chicoutimi

Sigle:

AEC: Archives de l'évêché de Chicoutimi.

APQ: Archives de la Province de Québec.

SHS: Archives de la Société Historique du Saguenay.

S.P.C.V.P.: Série, Paroisse, Cote, Volume, Pièce.

- (1) Pierre Blays, *Les marges de l'Ockoumine dans l'est du Canada*, 247. PUL, 1964, 760 L.
- (2) Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, II: 67, Montréal, 1935, 307 p.
- (3) Mme Louis Milville-Dechène, *William Price, 1810-50*, 69. Thèse de licence en Histoire, Laval, 1964, 168 p.
- (4) Blanchard, *op. cit.*, II: 73.
- (5) *Recensement du Canada, 1870-71*, III: 74s.
- (6) *Loc. cit.*
- (7) Abbé Constantin au Grand-Vicaire Cazeau, 19 mai 1871, dans le *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, mai 1872 (no 20).
- (8) *Loc. cit.*
- (9) Réminiscence de M. E. Girard, SHS, mémoire 7.
- (10) Réminiscence de M. E. Girard, SHS, mémoire 154.
- (11) Causerie de Victor Tremblay, 7 juillet 1946, SHS, dossier 645, pièce 1.
- (12) *Ibid.*, 30 juin 1946, SHS, dossier 781, pièce 171.
- (13) Rapport de Boucher de La Bruère, SHS, document no 8B.
- (14) P.A. Tremblay au journal *Le Canadien*, cité dans *l'Opinion Publique*, 9 juin 1870.
- (15) Blays, *op. cit.*, 173.
- (16) Réminiscence de M. Bolvin, SHS, mémoire 129.
- (17) a) Le premier est une lettre en date du 29 mai 1870 que le curé Racine de Chicoutimi fait parvenir à l'archevêque de Québec. Il y joint une note indiquant les pertes subies dans la région. AEC, S. XVII, P. 12, C. 11, V. 2, P. 69.
b) Le deuxième document est le rapport de Boucher de La Bruère, recopié le premier sauf qu'il y ajoute le canton

Bagot. SHS, document 8B.

- (18) Chiffre du rapport de Boucher de La Bruère, *ibid.* Ce tableau est extrait d'une lettre de M. Racine à C.F. Baillargeon, 29 mai 1870, AEC, S. XVII, P. 12, C. 11, V. 2, P. 69.
- (19) *Histoire du Saguenay*, I: 320. Chicoutimi, 1938. 325 p. SHS, dossier 447, pièce 2.
- (20) *Le Canadien*, 27 mai 1870.
- (21) Rapport de Boucher de La Bruère, SHS, document 8B.
- (22) APQ, *Rapport du commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics* pour l'année 1870, p. 6.
- (23) SHS, dossier 14, pièce 6.
- (24) M. Racine à C.F. Baillargeon, 20 mai 1870, AEC, S. XVII, P. 12, C. 11, V. 2, P. 67.
- (25) *Histoire du Saguenay*, I: 319a.
- (26) *La Gazette des Familles Canadiennes*, 17 juin 1870 (no 12), 368.
- (27) Abbé Constantin au Grand-Vicaire Cazeau, 19 mai 1871, dans le *Rapport sur les Missions du diocèse de Québec*, mai 1872 (no 20).
- (28) M. Racine à C.F. Baillargeon, 20 mai 1870.
- (29) Réminiscence de Mme S. Larouche, SHS, mémoire 133.
- (30) Détails empruntés à une correspondance du *Journal de Québec*, cités dans *la Gazette des Familles Canadiennes*, 17 juin 1870 (no 16), 375.
- (31) P.A. Tremblay au *Canadien*, SHS, Dossier 447, pièce 2.
- (32) *Le Canadien*, 17 juin 1870.
- (33) *Le Canadien*, 17 juin 1870.
- (34) Lettre de Ph. J. Jolicoeur à C.F. Baillargeon, 27 mai 1870, AEC, S. XVII, C. 1, V. II, P. 3.
- (35) *L'Électeur*, 26 février 1890.
- (36) *La Gazette des Familles Canadiennes*, 17 juin 1870 (no 16), 373.
- (37) *Ibid.*, 374.
- (38) APQ, *Rapport du commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics* pour l'année 1870, 6.
- (39) Réminiscence de M. T. Villeneuve, SHS, mémoire 141.
- (40) Note 36, 375.
- (41) Réminiscence de M. E. Brassard, SHS, dossier 70, pièce 65.
- (42) SHS, dossier 200, pièce 2.
- (43) SHS, dossier 14, pièce 1.
- (44) APQ, *Rapport du commissaire des Terres de la Couronne de la Province de Québec* pour les 18 mois expirés le 30 juin 1870, app. no 22, 55.
- (45) *Ibid.*, 56.
- (46) Blanchard, *op. cit.*, II: 90.
- (47) *Loc. cit.*
- (48) Arthur Bules, *Le Saguenay et le Bassin du Lac-St-Jean*, 150. Québec 1896, 420 p.
- (49) *Documents de la Session* (no 19), 1871.
- (50) *Recensement du Canada, 1870-71*, III.
- (51) Blanchard, *op. cit.* II: 90.
- (52) *Ibid.*, II: 90.
- (53) Blays, *op. cit.*, 173.
- (54) *Loc. cit.*
- (55) *Documents de la Session* (no 19), 1871.
- (56) Fernand Ouellet, *Histoire de la Chambre de Commerce de Québec*, 54s. Université Laval, 106 p.
- (57) *Ibid.*, 57-64.
- (58) *Le Canadien*, 31 janvier 1871.
- (59) *Ibid.*, 26 avril 1872.
- (60) *Ibid.*, 11 novembre 1872.
- (61) *Loc. cit.*
- (62) *Le Canadien*, 2 décembre 1872.
- (63) *Le Mercury*, 7 octobre 1872.
- (64) *Le Canadien*, 21 octobre 1872.
- (65) Blanchard, *op. cit.*, II: 149.
- (66) SHS, dossier 338, pièce 7.

Maurice Girard

Professeur au Collège de Chicoutimi

Histoire du Saguenay

Miristou alias Mahigan-Aticq

Le peuple montagnais compte, à l'époque que nous étudions, plusieurs personnalités intéressantes à divers titres et que leurs rapports avec les Français nous permettent de connaître, grâce aux écrits de Champlain et de Sagard, et conséquemment de leur donner place dans l'histoire du Saguenay. Nous en présenterons donc encore deux ou trois dont les actes et le caractère révèlent des traits du type montagnais, des détails sur leur comportement et leur rôle.

Miristou, qui prit le nom de *Mahigan-Aticq*, (1) est un de ceux-là. Champlain parle longuement de lui. "J'avais pratiqué, écrit-il, l'amitié d'un Sauvage appelé Miristou, qui avait tout plein d'inclination particulière à aimer les Français, et reconnaissant qu'il était désireux de commander et être chef d'une troupe, comme était feu son père, il m'en parla plusieurs fois, avec tout plein de protestations d'amitié qu'il me dit nous porter, bien que je jugeasse que ce n'était en partie que pour parvenir à son dessein, mais il faut tenter la fortune, et il me dit que si je pouvais faire en sorte qu'il pût obtenir ce grade de Capitaine, qu'il ferait merveille pour nous. Je l'entretins une bonne espace de temps, depuis l'Automne jusqu'au Printemps, où conférant avec lui, je lui dis: Si tu es élu par les Français, j'y ferai consentir tes compagnons, et ils te tiendront pour leur chef, mais aussi qu'au préalable, il devait nous témoigner une parfaite amitié, ce qu'il promit faire.

Selon N.-E. Dionne, (2) lorsqu'une bande d'Iroquois vinrent attaquer les habitants du voisinage de Québec au printemps de 1622, les Montagnais qui portèrent secours aux Français étaient conduits par Mahigan-Aticq.

Au début de l'été, deux Iroquois vinrent à Québec négocier la paix avec les Français et leurs alliés. Champlain alla les rencontrer à leur canot; Mahigan-Aticq était présent à l'entrevue.

Après l'arrivée des vaisseaux de France en juin 1622, Champlain entreprit de rapprocher Miristou. "La première chose que je dis à ce Sauvage était qu'avec ses compagnons ils cultiveraient les terres proches de Québec, faisant une demeure arrêtée, lui et ses compagnons, qui étaient au nombre de trente, qu'ayant mis les terres en labour, ils recueilleraient du blé d'Inde pour leurs nécessités, sans endurer quelques fois la faim qu'ils ont, et par ainsi nous les tiendrons comme frères.

"De plus nous montrions un chemin à l'avenir aux autres Sauvages, que quand ils voudraient élire un chef, qui se ferait avec le consentement des Français, qui ferait commencer à prendre quelque domination sur eux, et pour les mieux instruire en notre créance.

"Il me promit de faire ainsi et de fait il fit si bien

avec ses compagnons (desquels il avait gagné l'affection) que pour montrer un témoignage de sa bonne volonté, avant même d'être reçu capitaine, ils commencèrent à désertir (faire le désert, c'est-à-dire défricher), tous ensemble au printemps, à demilieue de notre habitation, et s'ils eussent eu de bon blé d'Inde cette année-là, ils l'eussent ensemencé, ce qu'ils ne purent faire qu'en partie, laquelle contient près de sept arpents de terre, assez pour une première fois.

"Quelques jours après descendirent des Sauvages des Trois-Rivières, où ils se trouvèrent trois à quatre compétiteurs, qui prétendaient la même charge, et y eut beaucoup de discours et conseils entre eux; sur ce fait Miristou vint me trouver, lui sixième des plus anciens, me faisant entendre tout ce qui s'était passé; je l'assurai qu'il ne se mit en peine, que je le ferais élire chef, et que nous n'en connaîtrions point d'autre que lui en sa troupe, et que je le ferais entendre à ses compagnons et à ceux qui lui disputaient cette charge: le consentement qu'il eut fit qu'il me présenta quelque quarante castors, et je lui en fis donner une partie pour avoir des vivres pour le festin de ses compagnons.

"Il s'en alla fort satisfait et content; je parlai à tous ses compagnons et compétiteurs, leur faisant entendre le sujet qui me portait à désirer qu'il fût chef, ils m'entendirent patiemment, et tous témoignèrent qu'ils en étaient contents puisque je le désirais.

"Ils s'en retournèrent avec volonté de l'élire pour chef et faire les cérémonies accoutumées. Cela fait il me vint trouver, accompagné de tous les principaux Sauvages, avec un présent de 65 castors, disant: "J'ai été élu pour chef, comme tels et tels que tu as connu, l'un était mon père qui avait succédé à un autre de qui il portait le nom de Annadabliou, il entretenait le pays parmi les nations, et les Français, j'en désire faire de même et me tenir tellement lié avec vous que ce ne sera qu'une même volonté," et les présents qu'il m'avait donnés n'étaient à autre intention, que pour toujours être en mon amitié, et me devait appeler son frère, pour plus de témoignage d'affection, chose qui avait été résolue de l'avis de ses compagnons.

"Je le confirmai en tout et par tout, l'assurant que tant qu'ils seraient bons nous les aimerions comme nos frères, et que je les assisterais contre ceux qui voudraient leur faire du déplaisir: ils montraient signe d'une grande réjouissance et souvent se levaient en venant me mettre leurs mains dans les miennes, avec inclinations, pour montrer le contentement qu'ils avaient.

"Et Miristou me dit qu'il avait changé son nom qui était Mahigan Aticq, qui veut dire loup et cerf; Aticq veut dire cerf, et Mahigan, loup (3); je lui de-

mandai pourquoi ils lui donnaient ces deux noms si contraires, il me dit qu'en leur pays il n'y avait bête si cruelle qu'un loup, et un animal plus doux qu'un cerf, et qu'ainsi il serait bon, doux, et paisible, mais s'il était outragé et offensé il serait furieux et vaillant.

“Je fus assez satisfait de cette réponse pour un Sauvage. Voyant leur bonne volonté, je me délibérai faire un festin, à lui et à tous ses compagnons tant hommes que femmes et enfants, afin que devant tous il fût reçu capitaine: pour plus de marque je fis le festin de la valeur de 40 castors, où ils se remplirent bien leur ventre.”

Un incident fâcheux se produisit alors. Malgré la défense formelle de Champlain, le supposé meurtrier (3) et son père vinrent prendre part au banquet. Averti, Champlain appela le nouveau chef, qui était au courant de la chose et lui dit de renvoyer le jeune homme, ce que Mahigan-Aticq fit aussitôt. Mais l'autre fit seulement semblant de s'en aller, ce qui déplut à Champlain. Il déclara qu'il n'assisterait pas au repas et, simulant une grande colère se fit apporter une arme comme pour aller chasser le meurtrier. Mahigan-Aticq le pria d'attendre un peu, et li somma rudement le jeune homme de se retirer, ce que firent le père et le fils. Heureusement cet incident n'eut pas l'effet de distraire les mangeurs. “Tous s'en retournèrent fort saouls et remplis de viandes, ayant fait faire la cuisine en une chaudière à brasser de la bière, qui tenait près d'un tonneau”. Les principaux vinrent d'ailleurs le lendemain prier Champlain de ne pas demeurer offensé de ce qui s'était passé et que cela n'arriverait plus. Ils lui apportaient un cadeau de cent peaux de castors pour prouver leurs bonnes dispositions.

Dans la délégation se trouvait un autre descendant d'Annadabijou qui comptait parmi les candidats au poste de chef. Il fit valoir ses titres, mais ajouta qu'il adhérerait au choix qui avait été fait et qu'il serait disposé même à appuyer activement le nouveau chef si celui-ci voulait bien le reconnaître comme son second.

“Mahigan-Aticq, reprenant la parole, dit qu'il l'acceptait pour tel et comme sa seconde personne: et qu'à son défaut il commanderait, et que nous devions avoir la même confiance qu'en lui, et que se joignant ensemble ils tiendraient tout le monde en paix, que quand les dits capitaines Français seraient arrivés à Tadoussac, savoir les sieurs de Caen et du Pont, étant en ce lieu ils les assureraient derechef de leur bonne affection et fidélité.” Il ajouta que les cent peaux de castors étaient le témoignage de notre union, “à nous trois pour être bien réunis ensemble.”

Champlain se montra très satisfait et dit que lorsque les Français participaient à l'élection des chefs ils comptaient sur eux pour les aider à se défendre contre ceux qui voudraient leur faire du tort; le Montagnais promit qu'il agirait ainsi. Champlain lui donna deux épées, qu'il s'empressa d'aller montrer à tous ses compagnons.

Mahigan-Aticq descendit alors à Tadoussac pour rencontrer les sieurs de Caen et Dupont-Gravé “qui le reçurent fort humainement, sur ce que je leur avais dit”.

Champlain avait réussi à établir la paix avec les Iroquois; elle n'était pas agréable à tout le monde. Dans l'hiver de 1627, quelques Indiens amis des Français se laissèrent gagner par les Hollandais et entraînèrent bon nombre de leurs compatriotes à faire avec eux une expédition qui aurait rompu la paix. Mahigan-Aticq, qui n'était pas en faveur de cette aventure, refusa d'y participer sans avoir consulté Champlain. Il vint le mettre au courant de toute l'affaire et, après les raisons qui lui furent données et qui étaient péremptoires, il comprit qu'il fallait faire l'impossible pour empêcher les Montagnais de s'allier aux Hollandais contre les Iroquois, avec qui il était vital de demeurer en paix. Il suggéra d'envoyer des Français au Conseil que les partisans de l'expédition devaient tenir aux Trois-Rivières, pour les dissuader de cette entreprise jugée désastreuse. Malheureusement cette intervention arrivait trop tard.

Une dizaine de jeunes Irréfléchis partis subrepticement en guerre avaient capturé trois Iroquois, qui, comptant sur la paix, s'étaient livrés à eux, et commençaient à les maltraiter en vue du supplice, quand on en avertit Emeri de Caen. Son intervention étant restée sans effet, de Caen écrivit à Champlain, qui était alors à Tadoussac et qui fut promptement monté aux Trois-Rivières en canot par Mahigan-Aticq. On envoya aux Iroquois une délégation avec des présents.

Au début d'octobre, deux Français furent assassinés vers la Canardière: Henri, domestique de Madame Louis Hébert, et un nommé Dumoulin. Ils ramenaient à Québec des animaux de la ferme du cap Tourmente; ils s'étaient couchés le soir sous un arbre, enveloppés dans leurs couvertures. “C'est là que, pendant la nuit, Mahigan-Aticq, croyant donner la mort au boulanger et au serviteur de M. Giffard auxquels il en voulait, massacra par méprise l'un de ses meilleurs amis, Henry, et un français qui ne lui avait fait aucun mal.”

Cette dramatique aventure a pour origine le simple fait que le boulanger de l'habitation de Québec et un ancien page de Robert Giffard avaient refusé au chef indien un morceau de pain qu'il réclamait avec une certaine violence; la dispute en vint aux coups et à la menace de l'arquebuse. Outré, Mahigan-Aticq se résolut à les tuer tous les deux quand il en aurait la chance; c'est cette chance qu'il crut trouver. (4)

Croyant avoir affaire à un groupe de meurtriers tant les victimes étaient mutilées de coups (5), Champlain réunit tous les chefs, leur exposa en termes sévères la gravité de la chose et la nécessité de faire justice et il exigea que les coupables lui fussent livrés, ne voulant pas tenir les autres responsables du coup. Ils tentèrent d'abord de faire supposer des Iroquois, mais durent admettre que ça ne pouvait pas être d'autres que quelqu'un des leurs. Le lendemain ils en amenèrent un que Champlain lui-même avait quelques raisons de soupçonner; en dépit de ses protestations d'innocence et d'arnitié, il fut retenu prisonnier jusqu'à ce qu'on eut fourni trois otages, parmi lesquels son propre fils. On amena trois jours plus tard les trois otages exigés; l'un d'eux était fils de Mahigan-Aticq même; ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas pu découvrir les coupables mais qu'ils croyaient pouvoir le faire dans peu de temps.

Les Montagnais étant obligés de partir pour leurs chasses, les choses traînèrent en longueur. "Sur la fin du dit mois (avril 1628), écrit Champlain, il y eut quelques Sauvages qui nous apportèrent la nouvelle de la mort de Mahigan-Aticq". Comme ils lui firent d'autres rapports qui étaient invraisemblables et dont il leur démontra la fausseté, il avait des raisons de douter de l'exactitude de cette nouvelle. Cependant il ne fait plus mention du chef montagnais que pour dire "feu Mahigan-Aticq". Le présumé meurtrier étant venu à Québec avec un chef de Tadoussac, La Fourrière, Champlain le fit incarcérer et libéra les jeunes otages. La pénurie de vivres le força à le remettre en liberté après quatorze mois de détention. On découvrit peu après que le vrai meurtrier était Mahigan-Aticq, alors décédé.

Victor Tremblay, p.d.

- (1) Il y ajoute le mot *ouche*, qui veut dire canot, (Dionne, *Champlain*, 309)
- (2) Dionne *Champlain*, II, 92-93, — Dionne appelle l'Indien "Mahicanaticouche".
- (3) Apparemment celui qui avait tué deux Français en 1619 et à qui on avait pardonné. (Cf. *Oeuvres*, 1125 et 1137).
- (4) Sagard, *Histoire du Canada*, livre IV, chapitre IV, (pages 896/812).
- (5) Ils avalent la tête écrasée de coups de hache et plusieurs autres coups d'épée et de couteau dans le corps". (Champlain, *Oeuvres*, p. 1134).

Les Amérindiens, des hommes ou des animaux?

L'homme moderne est surpris d'apprendre que les Espagnols se posèrent une foule de questions concernant la nature des indigènes qu'ils découvrirent dans le nouveau monde. De vrais hommes ces êtres étranges, à la peau cuivrée, qui dansaient sur les rivages de l'île San-Salvador à l'arrivée de Colomb? Pas plutôt des singes, un peu plus évolués que les autres, avec moins de grimaces et plus d'intelligence?

Une question importante était posée à la conscience humaine et chrétienne des Espagnols; il fallait trouver la bonne réponse. Bientôt les milieux les plus divers s'intéressèrent à la question. Les représentants du monde du commerce et des affaires tranchèrent le litige en leur faveur. Ces êtres curieux n'étaient pas des hommes. On pouvait en toute bonne conscience disposer de leurs biens et de leurs richesses, employer leurs bras aux travaux les plus divers sans autre responsabilité que de les nourrir et les entretenir comme des animaux. Évidemment il n'était pas question de leur donner le baptême.

Les Indiens d'Amérique trouvèrent des esprits plus ouverts qui prirent leur défense. L'Église et les milieux universitaires, surtout de Salamanque et de Tolède menèrent une lutte très dure au parti constitué par les hommes d'affaires. La couleur de la peau, les moeurs très bizarres des Indiens ne devaient point distraire de ce qu'ils étaient vraiment, des hommes. Ils avaient un droit strict d'être traités ainsi. De plus le Christ qui a versé son sang pour tous les hommes

de tous les temps et de tous les lieux, les avait eux aussi rachetés. On ne devait pas hésiter à les baptiser.

Il fut un temps où les tenants de l'humanité ou de l'animalité des Indiens s'en donnèrent à coeur joie. Les "disputationes publicae" (les discussions publiques) succédaient aux "disputationes publicae". Le temps passait et personne ne venait à s'entendre. À la fin on décida de faire juger le litige par la plus haute autorité du temps, le pontife romain.

Il est intéressant aujourd'hui encore, de consulter aux archives du Vatican une masse de documents témoins d'un autre temps. Un premier dossier contient un long travail de plus de 80 pages manuscrites, préparé par un théologien espagnol célèbre alors du nom de Arias Montano. Ce document est sans date mais les spécialistes le font remonter aux années 1525-1530. Ce théologien est du parti qui soutient que les "Américains" sont des hommes. "La Bible, écrit-il, ne parle pas de créations successives. Il n'y eut qu'une seule création et les indigènes d'Amérique sont issus de cette création comme tous les autres humains. Ils sont comme nous, Espagnols, de la race d'Adam et d'Ève".

Vient ensuite une confirmation de ce qu'il avance. Un descendant d'Héber, ancêtre des Hébreux, a peuplé l'Amérique par l'ouest. Il arriva ainsi au Pérou actuel. Un autre rejeton du vieux Sam donna ensuite naissance à la population du Brésil. Notre savant théologien s'explique: "Il est évident que le mot Piro, forme ancienne du mot Pérou et le mot Ophir, rencontré dans l'ancien Testament, ont subi comme c'est le cas fréquent, quelques variations au cours des âges. Le O initial de Ophir est passé à la fin du mot et, en vertu d'un autre phénomène très fréquent, s'est transformé en ou pour devenir Pérou". Et il conclut ainsi: "Tous les indigènes de l'Amérique sont donc des hommes tous des Sémites, très proches parents des Juifs et des Arabes."

Le pape Paul III s'est-il inspiré dans son jugement du travail d'Arias Montano? Nous ne saurions l'affirmer. Une chose est certaine cependant; le 29 mai 1537, Paul III écrivit une longue lettre d'intention au Cardinal de Tolède. Le pape affirme que "bien que les "Américains" soient hors de l'église, ils ne doivent pas être privés de leur liberté et de leurs droits. Ils sont de vrais hommes qu'on doit traiter avec humanité." Le pape termine en portant une excommunication "latae sententiae" contre qui affirmerait le contraire. Vraiment Paul III ne badine pas.

Cette lettre d'intention est suivie de deux jours plus tard d'un document pontifical très solennel adressé au peuple Espagnol. C'est vraiment une pièce magnifique toute encadrée d'enluminures très artistiques. "Veritas ipsa", écrit le pape, la vérité toute pure est que les Indiens d'Amérique sont de vrais hommes; ils ont été rachetés par le Christ et ont droit au baptême". Le litige était tranché.

Cette dispute passée nous fait sourire aujourd'hui. Mais elle nous amène à affirmer que de tous les peuples de la terre, seuls les Amérindiens possèdent un document qui garantit leur statut d'hommes et les droits qui en résultent. Plus de quatre cents ans avant nous, les Amérindiens possédèrent leur charte des droits de l'homme.

Jean-Paul Simard, ptre

Mémoires d'un ancien

Joseph Tremblay "Boise"



M. Joseph Tremblay "Boise"

Deux brèves entrevues avec monsieur Joseph Tremblay "Boise" les 26 et 28 mai 1935 me permirent de recueillir de lui plusieurs détails qui ne manquent pas d'intérêt et que je crois utiles de citer. Il avait alors près de 86 ans, étant né en juillet 1849, d'Ambroise Tremblay et Julie Blackburn. M. Joseph Tremblay "Boise" décéda le 25 mai 1937.

V. T.

Je suis né à Sainte-Anne. Mon père était venu deux fois avant de s'établir. La première fois il s'était préparé du bois pour construire une goélette, puis il était parti. Quand il revint le Bourgeois du Poste (Chicoutimi) avait débité tout le bois en bois de chauffage. Il a hiverné de nouveau et s'est fait du bois.

Dans le printemps, un soir, on entend des appels de l'autre côté du Saguenay. Faut vous dire que dans ce temps-là la rivière était beaucoup moins large; la

terre en a eu large d'emporté. C'était un vieux Sauvage, le bonhomme Mastlnapesche, avec sa femme. Ils n'avaient pas mangé depuis trois jours et se mouraient de faim. Les gens du Poste leur lancèrent des biscuits de matelot par-dessus la rivière. Dans la nuit, il y a un champ de glaces qui descend et vient se bloquer en face. S'aidant de grandes perches, le Sauvage et sa femme traversèrent le Saguenay, à minuit, et arrivèrent au Poste.

J'ai été au chantier à 12 ans. C'est un nommé Lenarde qui est venu montrer aux gens à faire cuire des bines (de l'anglais beans); on les faisait cuire à l'eau et ça n'était pas mangeable.

J'ai eu connaissance quand ils ont transporté la chapelle de Métabetchouan. J'avais 28 ans. On travaillait là. Le soir on allait assister à la prière des Sauvages. Ils chantaient tous; c'était beau. Mais le Père nous a arrêtés d'y aller. Je suppose que ça dérangeait.

La chapelle a été défaite en été et transportée à la Pointe-Bleue avec des voitures et des chevaux.

Malcolm Deschènes était gros et grand. Il avait les bras longs descendant en bas des genoux. Il était marié à une Sauvagesse appelée Priscile; elle est morte avant ma connaissance. Il a travaillé à la boutique des Price avec mon père. Il avait un garçon qui s'appelait Malcolm et qui est parti jeune pour le Saint-Maurice on dit que le garçon est devenu un colosse, très fort.

Jean Deschènes était frère de Malcolm. Sa femme était une MacLaren. Il n'avait pas d'enfant. Il a élevé deux enfants de Pitre MacLeod, non pas de sa femme, mais des "échappés"; un garçon et une fille. Le garçon s'appelait Pitre; il est parti vers l'âge de 20 à 25 ans. C'était un pur Sauvage d'apparence; sa mère était une Sauvagesse. La fille s'appelait Emma; elle était pas laide; rousselée; une belle fille. Elle a marié un Girard "Barbesale" des Sascoula.

McLeod était marié certainement. Sa femme était une Sauvagesse; elle est morte avant lui. Je n'ai jamais entendu dire qu'elle avait eu des enfants.

La dernière femme de son père, Marguerite Savard, on l'appelait "La Belley" parce que son premier mari était un Belley.

La femme d'Alexandre McLeod, ma tante Constance Blackburn, est morte à l'Hôpital d'un chancre d'estomac.

J'ai été à l'école de T.-Z. Cloutier. Son école était là où est le bureau du notaire Cloutier, près du cou-

vent du Saint-Sacrement. Ensuite j'ai été à la classe de Mademoiselle Gagné, qui a marié Cloutier; c'était dans la maison où le Séminaire a commencé, en face du bureau Price actuel (1). En même temps Mlle O'Neill faisait la classe aux petites filles dans la même école. Mlle O'Neill a marié le juge Gagné.

Dans le temps on restait au bord du Saguenay, en arrière de chez le juge Gagné. J'avais 21 ans quand on est allé rester à la Rivière-du-Moulin. C'était le temps, la maison était près de tomber dans l'écore du Saguenay, qui se mangeait tout le temps par l'eau.

Je n'ai jamais travaillé pour le "foreman Deschênes". Il n'était pas de la même famille que Malcolm et Jean.

Je n'étais pas seul au chantier à 12 et 15 ans. Dans les premiers temps on employait beaucoup de jeunesse comme ça. On les gardait après les chantiers "cassés" pour préparer la drave. Ils faisaient ce qu'on appelait des "leviers d'étoffe". C'était un brin d'épinette noire, bien pelé, effilé d'un bout, et dont on se servait pour rouler les billots, à la place des *cantouques* (cant hooks).

Le dernier hiver que j'ai passé au Lac Saint-Jean, j'avais 19 ans. J'ai travaillé à la construction d'un bateau de 125 pieds de long, que les Price faisaient construire pour remplacer le précédent; il devait servir à traîner les billots à la Petite-Décharge. C'est à la pointe de Métabetchouan qu'on le construisait. Le charpentier était Louis Vallerant; les hommes: Jérôme St-Onge, Majoric Gagné, un nommé Carbonneau, un Pelletier, Alexandre Gagnon, Alexandre Fraser (le cook), Onésime Bolvin, Henri Bolvin, et moi. C'est tout.

Celui qui a été compère (parrain) de ce bateau-là, le connaissez-vous? C'est M. Vallée, curé de Saint-Jérôme, avec la femme de Tommie Ross (Maggie McLeod). Je ne sais pas comment ils l'ont appelé. (2) Celui d'avant s'appelait "Le Barbeau"; il était tout noir et les deux bouts pointus.

A ce moment-là, à part le bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il n'y avait au Poste que William Fraser, foreman des Price, et le bonhomme Jean Bolvin, père de Denis. Fraser était marié à une canadienne. Près du bas, jusque chez le père Bolvin, c'était tout en gros pin. Price a donné ça à bûcher à Désir Ouellet; quand il avait 300 à 400 billots de faits, en billots de 12 pieds, Ouellet allait se les faire payer et en buvait la moitié; mais c'était son seul défaut. Deux de ses frères ont marié des filles de M. Skeene; elles étaient catholiques.

La poudrière qui était dans l'écore, à 100 pieds de la gueule de la rivière, est partie avec les éboulis. Celle d'aujourd'hui je ne connais pas ça.

A part cela il n'y avait du monde qu'à la Pointe-aux-Trembles et Damase Boulanger à la Décharge. A Grandmont et à Alma, personne.

"Canayen" Corneau avait deux garçons que je connais; Poléon, mort à Ottawa, et Mial, qui reste

maintenant à Tadoussac. (Mary Nicolas, une Sauvagesse, pour vous renseigner sur le Poste.)

Ma femme, Céllna Néron, était fille d'Auguste Néron, Charretier, qui a mené 5 ans durant la malle entre Hébertville et Roberval et qui s'est rangé aux Trois-Rivières.

Mon grand-père s'appelait Victor Tremblay. Il partait de l'île aux Coudres; puis avait demeuré successivement aux Éboulements et à la Malbaie. Il restait avec mon oncle Mial Tremblay, sur le cap, en face de la Rivière-du-Moulin. Il est mort chez nous. C'était un grand homme sec.

(1) Coin des rues Jacques-Cartier et Morin.

(2) Le Pionnier.

(3) Ce mariage eut lieu à Chicoutimi le 22 février 1876.

Une documentation unique et formidable

Dans le dernier rapport de ses activités, paru dans notre numéro de janvier-février 1970, à la page 19, une erreur s'est glissée dans l'énumération des dons reçus. Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre généreux donateur et nous nous efforçons de la réparer immédiatement.

Au cours de l'année 1969, Monsieur Antoine Dubuc nous a remis une documentation considérable et complète sur l'histoire du drapeau canadien.

Cet ensemble de renseignements comprend 5 cahiers où tout ce qui a été écrit sur le sujet dans les journaux français ou anglais du Canada a été colligé.

De nombreux modèles ont été soumis au Comité Canadien du Drapeau. Ces reproductions apparaissent dans les cahiers.

Toutes les discussions nécessitées par le choix définitif du drapeau y sont rapportées.

Cette documentation exclusive et complète est un apport précieux à notre documentation et nous savons gré à Monsieur Antoine Dubuc de nous l'avoir remise.

Je l'en remercie sincèrement au nom de tous ceux qui s'intéressent au sujet et qui trouveront là une mine formidable de documents exceptionnels et de belle valeur.

Léonidas Bélanger, président



Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRETATION DES SIGLES:

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par l'abbé Adolphe Michaud.
 I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.
 Beaupré — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

696.- Le 22 février. — TREMBLAY, Delphis, fils majeur de Joseph Tremblay et de feu Hélène Ménard de Roberval (Saint-Prime, 28-2-1881); marié à Florida GIRARD, fille mineure de Marcel Girard et de feu Odile Boily (Bagotville, 3-7-1876).

697.- Le 7 avril. — LAROCHE, Philippe, fils majeur de Pitre Larouche et d'Amanda Boily de Notre-Dame d'Hébertville (Saint-Jérôme, 9-2-1880); marié à Julie LANGEVIN, fille majeure de Georges Langevin et de Clarisse Tremblay de Notre-Dame d'Hébertville (Hébertville, 18-2-1873). Ce mariage est une Réhabilitation d'un mariage célébré à Notre-Dame d'Hébertville, le 15 août 1904 pour raison de dispense du 4^{ième} degré de consanguinité non demandée dans le temps et accordée avec cette réhabilitation.

698.- Le 20 avril. — MOREL, Charles, fils majeur de Philibert Morel et de Belzémire Lefrançois de Saint-Roch de Québec; marié à Corinne SAVARD, fille majeure d'Elzéar Savard et de feu Marie Moreau.

699.- Le 27 avril. — CHARBONNEAU, Arthur, fils majeur de feu Arthur Charbonneau et de Rose de Lima Plamondon de Drummondville; marié à Aldine MARTIN, fille majeure d'Auguste Martin et de Marie Rouleau.

700.- Le 17 mai. — BOUCHARD, Georges, fils majeur de Louis Bouchard et de Vitaline Fortin de Chambord (Saint-Jérôme, 21-7-1877); marié à Clara BILODEAU, fille majeure d'Eusèbe Bilodeau et de Louise Gaudreault (Saint-Jérôme, 2-2-1869).

701.- Le 19 juillet. — GAGNON, Georges, fils majeur de feu Joseph Gagnon et de Démerise Dufour de Saint-Bruno; marié à Ernestine SIMARD, fille majeure de Léandre Simard et de feu Césarine Simard (Bagotville, 21-1-1867).

702.- Le 9 août. — BRASSARD, Joseph, fils majeur d'Henri Brassard et d'Azélie Bouchard de Saint-Fulgence (Saint-Fulgence, 2-2-1874); marié à Philomène SAVARD, fille majeure de Didyme Savard et de feu Laure Côté (Saint-Jérôme, 10-2-1885).

703.- Le 17 août. — GAUTHIER, Paul, fils mineur de Ferdinand Gauthier et de Sara Boudreault de Saint-Charles-Borromée; marié à Azelme BERGERON, fille mineure de Johnny Bergeron et de Marie Lavoie de Saint-Jérôme (Laterrière, 12-1-1870).

704.- Le 30 août. — BOILY, Louis, fils majeur de Nil Boily et de Victoria Simard (Hébertville, 3-11-1870); marié à Hélène TREPANIER, fille majeure d'Ovide Trépanier et d'Arsénie Trudel (Saint-Stanislas, 7-7-1875).

705.- Le 6 septembre. — TREMBLAY, Maurice, fils majeur de Gédéon Tremblay (Ch. 861) et d'Herméline Martel d'Hébertville (Ch. 60); marié à Hélène GAUTHIER, fille mineure de Flavien Gauthier et de Marie Pelletier.

706.- Le 13 septembre. — SIMARD, Joseph, fils majeur d'Ismaël Simard et de Catherine Gauthier de Saint-Charles-Borromée; marié à Marie BERGERON, fille majeure de Johnny Bergeron et de Marie Lavoie (Laterrière, 12-1-1870).

707.- Le 19 septembre. — AUDARD, Edmond-Charles, fils majeur d'Edmond-Abraham Audard et de Charlotte-Céline Gozey de Guilleboeuf, Eure, France; marié à Joséphine GARNEAU, fille mineure de Félix Garneau et de feu Aurélie Gagnon de Saint-Roch de Québec.

708.- Le 27 septembre. — COTE, Louis, veuf de Virginie Brassard de Saint-Nazaire; marié à Marie-Anne LA-POINTE, veuve de Thomas Harvey (Saint-Jérôme, 15-9-1890).

1910

709.- Le 24 janvier. — HAMEL, Thomas, fils majeur de Joseph Hamel et d'Antoinette Belle (Grande-Baie, 16-2-1874); marié à Marie GAGNON, fille majeure de Pierre Gagnon et d'Emélie Boulianne de Saint-Joseph de Lowell, Mass. Dispense du 2^{ième} au 3^{ième} degré de consanguinité.

710.- Le 1 février. — GUAY, Joseph-Aimé, fils majeur de Joseph Guay et de Marie Larouche de Chicoutimi; marié à Claudia GUAY, fille majeure de Joseph Guay et de feu Victoria Gagné (Saint-Jérôme, 13-5-1878). Dispense du 4^{ième} au 4^{ième} degré de consanguinité.

711.- Le 1 février. — GIRARD, Marcel, veuf d'Odile Boily (Bagotville, 3-7-1876); marié à Julie TREMBLAY, veuve d'Arodise Boily (Bagotville, 14-4-1885).

712.- Le 6 mars. — TREMBLAY, Joseph, veuf de Louise Leclerc (Saint-Jérôme, 2-2-1890) de Saint-Gédéon; marié à Marie-Claudia VILLENEUVE, fille majeure de Basile Villeneuve (Ch. 45) et d'Adélaïde Larouche (Ch. 78). Réhabilité à Saint-Gédéon, le 18 mai 1910, pour dispense du 3^{ième} au 4^{ième} degré de consanguinité, en ligne collatérale.

713.- Le 17 mars. — VILLENEUVE, Thomas, veuf d'Exérine Desmeules (Saint-Jérôme, 22-1-1878); marié à Virginie DUFOUR, fille majeure de feu Job Dufour (Ch. 47) et de feu Adélaïde Lavoie (Ch. 99) de Chicoutimi.

714.- Le 4 avril. — BOILY, François-Xavier, fils majeur de Nil Boily et de Victoria Simard (Hébertville, 3-11-1870); marié à Delphine GAGNON, fille majeure de Grégoire Gagnon et de Séraphine Bouchard (Bagotville, 25-8-1873).

715.- Le 4 avril. — FORTIN, Henri, fils majeur de François Fortin et d'Arthémise Laprise de N.-D. d'Hébertville (Hébertville, 22-5-1871); marié à Alice SAVARD, fille mineure de Siméon Savard et d'Anne Simard (Sainte-Anne de Chicoutimi, 27-2-1865).

716.- Le 4 avril. — HUDON, Charles, fils majeur de feu Arthur Hudon et d'Évangéline Potvin (Bagotville, 14-2-1876); marié à Lydia TREMBLAY, fille mineure de feu Théophile Tremblay et de feu Marie Blackburn (Saint-Jérôme, 24-1-1882).

717.- Le 4 avril. — SIMARD, Armand, fils majeur de Johnny Simard et de Marie Larouche de Saint-Alphonse (Bagotville, 24-4-1871); marié à Marie-Luce HUDON, fille majeure de feu Arthur Hudon et de feu Évangéline Potvin (Bagotville, 14-2-1876).

718.- Le 18 avril. — LAPOINTE, Adélar, fils majeur d'Elzéar Lapointe et de Georgiana Fortin (Saint-Jérôme, 16-2-1874); marié à Rose-de-Lima COULOMBE, fille mineure de Napoléon Coulombe (Ch. 11) et de Clarisse Tremblay (Ch. 756) de Roberval.

719.- Le 3 mai. — LALONDE, Edouard, fils majeur de Michel Lalonde et d'Octave-Marie Lavergne de N.-D. des Monts; marié à Laura GARON, fille majeure de feu Charles-Émile Garon et de Marie-Julie Desjardins de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 13-6-1876).

720.- Le 28 juin. — GAGNE, François-Xavier, fils majeur de feu Achille Gagné (Ch. 133) et de Pétronille Lachance (Ch. 12) de Saint-Bruno; marié à Aurora LACHANCE, fille majeure de feu Wilfrid Lachance et de Marie Tremblay (Laterrière, 8-10-1860). Dispense du 3^{ième} degré de consanguinité.

721.- Le 4 juillet. — DALLAIRE, Alfred, fils majeur d'Alexandre Dallaire et de Marie Savard de Saint-Félicien; marié à Odila COTE, fille mineure de Ménard Côté et de Marie Lord (Saint-Jérôme, 4-5-1891).

722.- Le 4 juillet. — COTE, Alfred, fils majeur de Wilfrid Côté et de Malvina Tremblay; marié à Marie-Elmire VILLENEUVE, fille majeure de Joseph Villeneuve et de Marianne Tremblay (Saint-Jérôme, 23-8-1887).

723.- Le 11 juillet. — GIRARD, Edmond, fils majeur de Joseph Girard et de Louise Maltais de Saint-François-de-Sales (Chicoutimi, 5-11-1883); marié à Rose-Anna DESBIENS, fille majeure de Honoré Desbiens et de feu Damaris Boudreault (Laterrière, 12-3-1882).

724.- Le 11 juillet. — GOBEIL, Napoléon, fils mineur de Wilfrid Gobeil et de Georgina Gagné (Bagotville, 19-1-1875); marié à Marie-Joséphine REGNIER, fille mineure de feu Moïse Régner et d'Émilie Simard (Saint-Jérôme, 10-1-1882).

725.- Le 18 juillet. — FORTIN, Michel, fils majeur de feu Joseph Fortin et de Marie Villeneuve de Saint-Coeur-de-Marie (Saint-Jérôme, 9-8-1881); marié à Lydia COTE, fille mineure de Wilfrid Côté et de Malvina Tremblay. Dispense du 3^{ième} au 4^{ième} degré de consanguinité.

726.- Le 25 juillet. — FORTIN, Joseph-Armand, fils majeur d'Alfred Fortin et d'Elizabeth Larouche, (Saint-Jérôme, 7-9-1886); marié à Marie-Jeanne LAROUCHE, fille majeure de feu Thaddée Larouche et de Sophie Tremblay (Saint-Jérôme, 2-9-1884). Dispense du 3^{ième} au 3^{ième} degré de consanguinité.

727.- Le 25 juillet. — MINIER, Adélar, fils majeur de Jeffrey Minier et de Damaris Morin de Chambord (Grande-Baie, 30-6-1885); marié à Elisa TREMBLAY, fille mineure de Joseph Tremblay et de feu Anaïs Girard (Grande-Baie, 31-5-1869).

728.- Le 1 août. — TREMBLAY, Abel, fils majeur d'André Tremblay et d'Adéline Tremblay de Saint-Bruno; marié à Émilie VANDAL, fille mineure de feu Joseph Vandal et de Vitaline Corneau (Saint-Gédéon, 10-1-1887).

729.- Le 15 août. — FORTIN, Ludger, fils majeur d'Abraham Fortin et de feu Denise Côté de Saint-Bruno; marié à Emma LAROUCHE, fille majeure de feu Hypolithe Larouche et de Louise Dufour (Chicoutimi, 19-7-1881).

730.- Le 22 août. — GAGNON, Vilmont, fils majeur de Joseph Gagnon et de feu Louise Tremblay de Saint-Alexis (Laterrière, 6-7-1875); marié à Marie BOUCHARD, fille majeure de Roger Bouchard et de Clémentine Larouche (Bagotville, 8-1-1884).

731.- Le 6 septembre. — LAVOIE, Albert, fils majeur de feu Bonaventure Lavoie et de feu Clarisse Fradette de Saint-Sauveur de Québec; marié à Marie-Alice GAUTHIER, fille majeure de Johnny Gauthier et de Louise Savard (Grande-Baie, 24-2-1873).

732.- Le 6 septembre. — BOILY, Thomas-Louis, fils majeur de Ferdinand Boily (Ch. 69) et d'Anne Tremblay (Ch. 807) d'Hochelaga; marié à Laetitia DESBIENS, fille mineure de feu Edmond Desbiens et de Lydie Boudreault (Saint-Jérôme, 15-7-1889).

733.- Le 20 septembre. — COTE, Daniel, fils majeur d'Eugène Côté et de Marguerite Harvey (Saint-Jérôme, 10-8-1886); marié à Emilda GAGNE, fille mineure de Napoléon Gagné et de Marie-Louise Coulombe, de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal (Saint-Jérôme, 20-1-1891).

734.- Le 3 octobre. — GAGNON, Pierre, fils majeur de Grégoire Gagnon et de Séraphine Bouchard (Bagotville, 25-8-1873); marié à Marie-Juliette VILLENEUVE, fille

mineure de Dorilas Villeneuve et de Céline Lapointe (Latterrière, 2-4-1883).

735.- Le 18 octobre. — BERGERON, Jean-Baptiste, fils majeur de feu Abel Bergeron (Ch. 80) et de Marie Villeneuve (Ch. 14); marié à Ovéline GAUTHIER, veuve de Théodule Fortin du Lac Bouchette. Dispense du 2^{ième} degré de consanguinité.

736.- Le 31 octobre. — PLOURDE, Argémir, fils majeur de Joseph Plourde et d'Éveline Tremblay (Hébertville, 8-1-1878); marié à Clélie MARTEL, fille mineure de Théophile Martel et de Claudia Hudon (Saint-Jérôme, 6-2-1877). Dispense du 3^{ième} degré de consanguinité.

737.- Novembre. — MATHIEU, Joseph, fils majeur d'Alexandre Mathieu et de feu Marie Néron de Saint-Gédéon (Saint-Jérôme, 28-2-1881); marié à Lucina BOUCHARD, fille mineure de Ferdinand Bouchard et de feu Marie Simard (Hébertville, 8-1-1878).

738.- Novembre. — DESBIENS, Horace, fils majeur de David Desbiens et d'Odile Gagnon (Saint-Jérôme, 21-9-1886); marié à Laetitia COTE, fille mineure de feu Joseph Côté et de Cédulie Boulianne (Saint-Jérôme, 13-2-1888). Ces deux mariages ne portent pas de jour mais se situent entre le 6 et le 15 novembre.

1911

739.- Le 7 janvier. — BOULANGER, Adjudor, fils majeur d'Eugène Boulanger et de Joséphine Voisine de Saint-Vallier; marié à Adélie DESBIENS, fille mineure de Pitre Desbiens et de Delphine Lapointe (Saint-Jérôme, 28-4-1884).

740.- Le 9 janvier. — GAGNON, Napoléon, fils majeur de Ferdinand Gagnon et d'Emélie-Hélia Lavoie (Bagotville, 14-2-1876); marié à Julie-Anna VILLENEUVE, fille mineure de Joseph Villeneuve et d'Henriette Tremblay (Saint-Jérôme, 23-8-1887).

741.- Le 16 janvier. — SIMARD, Arthur, fils majeur d'Abraham Simard et d'Osina Lavoie d'Hébertville (Hébertville, 6-4-1880); marié à Anna VILLENEUVE, fille majeure d'Alfred Villeneuve et de Malvina Gagnon (Bagotville, 13-4-1869).

742.- Le 20 février. — PERRON, Alphonse, fils majeur d'Ubalde Perron (Ch. 121) et d'Osithe Harvey (Ch. 76) de Chambord; marié à Noémi DUFOUR, fille mineure de feu Eugène Dufour et de Poméla Larouche (Saint-Jérôme, 12-8-1879).

743.- Le 24 avril. — BOIVIN, Ovide, de Saint-Bruno, fils majeur de feu Ovide Boivin et de Marie Pelletier (Saint-Jérôme, 22-11-1875); marié à Alma DESSUREAU, fille majeure de feu Joseph Dessureau et de Marie Lefebvre.

744.- Le 24 avril. — BOUCHARD, Alexandre, fils majeur de Joseph Bouchard et de feu Philomène Gagné de Jonquière (Sainte-Anne de Chicoutimi, 14-7-1873); marié à Marie-Alma BOUDREAU, fille mineure de Dydime Boudreau et de Noéma Carrier (Saint-Jérôme, 28-1-1890).

745.- Le 24 avril. — TURCOTTE, Thomas, fils majeur de feu Joseph Turcotte (Ch. 23) et d'Emma Girard (Ch. 50); marié à Rose-Anna LAPOINTE, fille mineure de feu

Elzéar Lapointe et de Georgiana Fortin (Saint-Jérôme, 16-2-1874).

746.- Le 1 mai. — GAUTHIER, Rosario, fils mineur d'Eric Gauthier et de Philomène Bolduc de La Tuque; marié à Hélène POTVIN, fille mineure d'Ovide Potvin et d'Héloïse Lavoie (Saint-Jérôme, 10-1-1881).

747.- Le 2 mai. — TREMBLAY, Hidola, fils majeur de Johnny Tremblay (Ch. 1868) et de Marie Lapointe (Ch. 22) de Sainte-Agnès; marié à Marie-Eva GAUTHIER, fille majeure de Joseph Gauthier et de feu Mary Roy (Saint-Jérôme, 26-6-1888).

748.- Le 5 juin. — DUFOUR, Joseph, fils majeur de Michel Dufour et d'Ursule Gagné (Saint-Jérôme, 4-3-1878); marié à Ernestine GAGNON, fille majeure de Ferdinand Gagnon et d'Amigaphilia Lavoie (Bagotville, 14-2-1876).

749.- Le 3 juillet. — NOEL, Arthur, fils majeur de Joseph Noël et d'Emma Potvin (Bagotville, 14-1-1879); marié à Julianna BOILY, fille mineure de Ferdinand Boily et de Victoria Simard (Hébertville, 3-11-1871).

750.- Le 3 juillet. — COTE, Edouard, fils mineur de Médard Côté et de Marie Lord (Saint-Jérôme, 4-5-1891); marié à Léa BOIVIN, fille mineure de David Boivin et de feu Eulalie Gagnon de Normandin (Sainte-Anne de Chicoutimi, 8-1-1868).

751.- Le 17 juillet. — CÔTÉ, Dorilas, fils mineur de Charles Côté et de feu Augustine Perron (Bagotville, 11-9-1882); marié à Julia COTE, fille mineure de Joseph Côté et de Marie Flamand (Saint-Jérôme, 14-2-1893).

752.- Le 7 août. — DUPELLE, Charles, fils majeur de feu Octave Duperré et de Virginie Tremblay de Chambord (Hébertville, 24-2-1873); marié à Marie FORTIN, fille mineure d'Ovide Fortin et d'Odélie Thériault.

753.- Le 20 août. — GIRARD, François, fils mineur de Zéphirin Girard et de feu Emélie Tremblay; marié à Marie-Louise GAGNON, fille mineure d' Aimé Gagnon et de Mélanie Bouchard (Saint-Jérôme, 30-8-1892).

754.- Le 4 septembre. — THÉRIAULT, Ernest, fils majeur de Zéphirin Thériault et d'Herméline Cloutier de Saint-Coeur-de-Marie; marié à Lydia AUDET dite LAPOINTE, fille majeure d'Alfred Audet dit Lapointe et de Mélanie Gagnon (Hébertville, 8-1-1867).

755.- Le 30 octobre. — VOYER, John, fils majeur de Jean-Baptiste Voyer et d'Emélie Rioux de Saint-François-de-Sales; marié à Eva OUELLET, fille majeure de Louis Ouellet et de Victoria Simard (Bagotville, 7-1-1879).

756.- Le 30 octobre. — HARVEY, Joseph, fils majeur de feu Joseph Harvey et de Virginie Plourde de Jonquière (Saint-Jérôme, 18-2-1879); marié à Anna-Marie BOIVIN, fille mineure de Georges Boivin et de feu Célânise Boulet (Saint-Jérôme, 25-2-1878).

Léo Bélanger

CORRECTIONS OU ADDITIONS À APPORTER AUX MARIAGES DE SAINT-JÉRÔME.

No 13.- Enlever le texte entre parenthèses à la fin du mariage.

- No 39.- Émilien Murray (Ch. 23) et non (Ch. 2).
 No 42.- Compléter le nom de famille à Thétiste Gagné.
 No 58.- Enlever feu à fils mineur de Bénoni.
 No 69.- ...fille majeure de Côme Pelletier et de feu Émérence Bélanger.
 No 97.- Le 14 janvier et non le 4.
 No 110.- Le 16 mars et non le 15.
 No 116.- LEMIEUX, Honoré et non Thomas (Honoré Ch. 14) et Philomène Gagné (Ch. 32)
 No 117.- Robert Lindsay Marguerite Mercure (Québec, 17-1-1826).
 No 117, 2.- et de feu Geneviève Guay et non Germaine.
 No 140.- et de feu Marie Dufour (Ch. 67) et non Ch. 57.
 No 148.- ...Tharsile Tremblay (Grande-Baie, 8-10-1844) et non 3-3-1851.
 No 156.- Michel Fortin (Ch. 102) et non 103.
 No 163.- ...Sophie Côté ajouter Sainte-Anne de Chicoutimi 8-1-1861.
 No 174.- ...Jean Dufour (Ch. 149).
 No 192.- Saint-Vallier, 1853 et non Saint-Balier.
 No 216.- Césarine Tremblay (Grande-Baie, 14-9-1852) et non 2852.
 No 232.- (Ch. Bouchard 341) et non 314.
 No 278.- (Grande-Baie, 23-2-1846) et non 23-8-1846.
 No 282.- Le 15 juillet. — DESBIENS, Edmond et non Édouard.
 No 290.- (Grande-Baie, 17-2-1852) et non 18-2-1852.
 No 295.- Léonidas Muir et d'Élizabeth Duchesne.
 No 305.- marié à Marie-Louise FORTIN...
 No 311.- marié à Cécile LAVOIE, et non Céline.
 No 313.- marié à Marie-Séverine LORD...
 No 366.- (Bagotville, 31-1-1860) et non 3-1-1860.
 No 384.- Georges Gagnon (Hébertville, 30-6-1868) et non 1866.
 No 393.- Enlever Narcisse ou...
 No 395.- Pierre Larouche et de feu Éliza Hudon et non Élizabeth.
 No 401.- Marié à Elmina POTVIN, et non Elmira.
 No 418.- mineure d'Ubaldo Tremblay (Ch. 1496) et de Marie Gauthier (Ch. Gonth. 66)
 No 431.- Ajouter Luce Simard (Hébertville, 25-5-1868).
 No 434.- Marcelline Bouchard donne le registre mais le nom de famille en réalité est Boucher (Saint-Jean-Chrysostome, 15-10-1861) (B.-19).
 No 436.- Ubaldo Tremblay (Ch. 1496) et de Mila ou Marie Gauthier (Ch. Gonth. 66).
 No 450.- Grande-Baie, 8-11-1872 et non 1870.
 No 451.- (Bagotville, 8-11-1870) et non 8-1.
 No 461.- Joseph Tremblay (Ch. 1299) au lieu de 1269.
 No 482.- d'Édouard Montigny (B.-12) et de Marcelline Boucher (Saint-Jean-Chrysostome, 15-10-1861).
 No 513.- (Hébertville, 13-10-1874) et non 13-1-1874.
 No 521.- Georgiana Gagné (Bagotville, 19-1-1875).
 No 579.- PLOURDE, Francis et non Francis.
 No 628.- Lumina Gauthier (Ch. Gonth. 66) Ubaldo Tremblay (Ch. 1496).
 No 629.- Lumina Gauthier (Gonth. 66) Ubaldo Tremblay (Ch. 1496).
 No 689.- Saint-Jérôme, 22-1-1878 au lieu de 22-2-1878.

La direction s'excuse auprès de ses nombreux lecteurs de ses erreurs d'impression.

Le culte du souvenir

Le culte du souvenir est inné chez tous les peuples et pour nous, Canadiens-français, nous avons une raison de plus pour ce faire puisque nous sommes un des rares peuples en Amérique à pouvoir remonter jusqu'à nos origines, au tout début de la colonie.

"Nous avons le culte de l'héroïsme et de la grandeur, écrivait un jour Omer Héroux; nous glorifions ceux que la renommée frôla de son aile: les grands soldats, les grands parlementaires, nos apôtres charitables. Est-ce que nous nous inclinons assez profondément devant les humbles, devant la masse anonyme dont les quotidiens efforts, l'admirable endurance, le patriotisme agissant, fécondèrent après tout les beaux coups d'épée et les hautes pensées; proclamons-nous assez haut que ceux-là aussi furent des héros, que ceux-là aussi furent grands."

"Et ces hommes, dit Louis Fréchette, furent nos pères."

Il est intéressant aussi de constater comment certaines familles "se sont multipliées d'une façon prodigieuse" et Omer Bédard ajoute ceci dans sa préface à la Généalogie des Familles Bédard du district de Québec: "Au cours de notre petite expérience, nous nous sommes aperçus que beaucoup ignorent presque complètement l'histoire et l'origine de leur famille. On ignore même les noms et prénoms de son grand-père et de sa grand-mère. Ne remontons pas plus loin, c'est du pur inconnu."

La liste longue et fastidieuse de ces mariages complètera cette lacune et nous permettra facilement de remonter aux sources de nos origines.

Pour parer à ces ignorances malheureuses, les Canadiens-français auraient intérêt à revenir à l'antique tradition du livre de famille: "des registres sur les feuillets desquels les chefs de maison avaient coutume d'inscrire leur généalogie, la biographie des parents, leur mariage, les naissances et baptêmes de leurs enfants, les principaux événements et l'histoire du foyer, l'état d'épargne et du patrimoine, le compte-rendu de ce patrimoine, et enfin les derniers conseils laissés par eux à leurs successeurs" (La Famille et ses traditions par Ls-Alexandre Brunet, 1881, pages XXVIII et XXIX)

"Il nous paraît impossible, disait Luclen-P. Royer, à quelque degré que ce soit, de ne pas porter intérêt à la vie que nous tenons pour une grande part, dans ses constituants physiques, de nos parents, de notre pays et de notre planète.

"Une fausse estime de soi ou de sa position sociale entraîne fréquemment un mépris plus ou moins avoué de ses origines et un voile de pudique ignorance est parfois tiré entre nos parents et nous. Par contre, quand ceux-ci à nos yeux sont indiscutablement vénérables, il ne faudrait pas remonter très loin pour que notre fierté naïve à l'égard de nos ascendants trouve matière à de plus justes appréciations."

Voilà donc de multiples raisons pour nous de pratiquer ce culte de souvenir envers nos valeureux devanciers puisque nous sommes tous le résultat de tous ceux qui nous ont précédés dans notre arbre généalogique.

Léonidas Bélanger

La navigation aux Escoumins de 1904 à 1916

En évoquant le passé des Escoumins, pays si largement ouvert sur la mer, il convient de faire une bonne part à la navigation. Dans ce domaine spécial, nous nous arrêterons à une époque particulièrement brillante, alors que l'activité économique était intense et que les voyages et échanges commerciaux se faisaient surtout par la voie du St-Laurent.

LE PORT

Champlain ne le prisait guère et avec raison; car, il y a 400 ans, il n'était, en somme, qu'un élargissement de la rivière qui débouchait dans le fleuve à travers une batture rocheuse. "Lesquemin... est un fort mauvais port entouré de rochers et assèche de basse mer. Et faut varlser (louvoyer) pour entrer dedans au derrière d'une petite pointe de rocher (Pointe-à-la-Croix), où il n'y peut qu'un vaisseau... Pour dire la vérité, le port ne vaut du tout rien". (Champlain, 1603).

Deux facteurs ont contribué à créer la jolle baie que nous connaissons maintenant: l'érosion de la rive est de la rivière et l'enlèvement des gros cailloux qui obstruaient son embouchure. Le travail de déblaiement se fit en trois temps: en 1880 d'abord, puis en 1902-03 et en 1903-04. Nous lisons dans un journal de l'époque:

"Grâce à l'influence de M. Ernest Cimon, écuyer, M.P. pour les comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay, une certaine somme d'argent a été accordée à la dernière session par le gouvernement fédéral pour faire certaines améliorations nécessaires dans le port des Escoumins. Ces travaux sont faits sous l'habile direction de Edouard Vachon, écuyer, maire des Escoumins, et se sont terminés le 15 septembre dernier. Au-delà de 600 grosses roches qui obstruaient la navigation dans ce port ont été enlevées; quelques-unes de ces dernières pesant de quinze à vingt tonnes. Déjà, depuis l'achèvement des travaux, deux vaisseaux (ce qu'aucun n'avait pu faire auparavant), un voilier et un bateau à vapeur, ont pénétré jusqu'aux quais de T.J. Lamontagne, écuyer, qui exerce aux Escoumins un commerce de bois considérable. Le premier, la "Boussole", capitaine LeBozec, y a pris son chargement et a fait voile pour Nice; le second, "L'Anglessa", capitaine Topping, ayant manqué de charbon, est venu y prendre du bois de chauffage. Il reste encore quelques roches à faire disparaître." (LE CANADIEN, 23 octobre 1880)

Les "Documents de la Session" nous fournissent des détails additionnels: "Le havre des Escoumins était obstrué par des cailloux. En 1902-03, une somme de \$592.29 fut dépensée pour enlever une partie de ces obstructions. En 1903-04, l'ouvrage à l'entrée



Une partie de la baie des Escoumins (à marée basse!)

il y a 50 ans.

du havre fut continuée au coût de \$198.25."

Il y avait bien déjà depuis quelques années le *quai de la Compagnie*, dans la baie, en bordure de la rive ouest de la rivière. Il y aura désormais le *quai du Gouvernement*, à eau profonde, à la Pointe des Escoumins (dite aussi "Pointe Ouest" ou "Pointe des Sauvages"). Ce fut l'oeuvre de M. Joseph-Charles Taché, assistant-Ingénieur aux Travaux Publics, en résidence à Chicoutimi. Après demande de soumissions, le contrat pour la construction du nouveau quai fut accordé le 7 mai 1904 à MM. Bernier et Beaulieu.

Commencés le 25 juillet 1904, les travaux marchèrent rondement et furent suspendus pour l'hiver, le 1er novembre de la même année. L'ouvrage fut parachévé en 1905-06 et comprenait une approche de 153 pieds de long. Le quai lui-même avait une longueur totale de 350 pieds, une largeur de 25 pieds et une hauteur de 21 pieds à son extrémité du large. Les dépenses s'élevèrent à \$13,426.16. C'était une construction de caissons en bois rond à parements ouverts, avec des traversées de 12 x 12 pouces et un tablier de 3 pouces. Les façades étaient lambrissées avec du bois de 4 pouces et pourvues de défenses.

À peine terminé, le quai fut endommagé, comme on le verra plus loin, par la barque norvégienne "Dybvaag", qui s'y brisa le 16 novembre 1906. Il fut réparé l'année suivante au coût de \$345.42.

L'érection de sémaphores et de fanaux-indicateurs vint, entre temps, compléter les installations portuaires.

LE CONTEXTE HISTORIQUE.

Les premières années du siècle, dans l'industrie du bois de sciage, furent des années d'abondance. Partout, le long de la Côte les moulins étaient en pleine activité: à Pentecôte, à Manicouagan, à Papinachois, à Portneuf, au Sault-au-Mouton, à la Baie Ste-Catherine et à la Rivière Ste-Marguerite. La Compagnie Price s'était installée successivement dans ces deux derniers endroits à la suite de l'incendie de son établissement à l'Anse Saint-Étienne. Bientôt, en 1901, la vague de prospérité atteignit les Escoumins, où le travail était au ralenti depuis plusieurs années.

Un syndicat américain, formé entre autres de MM. Arthur Mercier, Morton et Dudley, prit le nom de "Saguenay Lumber Company" et se porta acquéreur des limites de la rivière des Escoumins. Les fils d'Arthur Mercier, Napoléon et Joseph, et ses neveux, Émile et Wilfrid, devinrent respectivement gérant, commis, ingénieur et mesureur de bois. La nouvelle compagnie passa les années 1902 et 1903 à édifier son établissement de sorte qu'on peut lire dans "Le Progrès du Saguenay" du 7 juillet 1904 sous la rubrique "La Côte Nord. — Développements considérables: "Un grand moulin est en exploitation sous la direction de M. Napoléon Mercier aux Escoumins. On y fait surtout de la planche que l'on expédie directement par eau au Brésil et dans l'Amérique du Sud. C'est un des plus beaux moulins de la province et son exploitation a rendu cette localité des Escoumins très prospère".

L'essor économique va se maintenir ainsi pendant douze ans. Le village fut le premier dans toute la région à utiliser l'éclairage à l'électricité, et cela dès 1905. De 400 âmes qu'elle était en 1899 la population monta en 1911 à 949 personnes, 506 hommes et 443 femmes. On dut, en conséquence, ajouter un jubé et des galeries à l'église. L'industrie fournissait de l'emploi à l'année longue à tous les hommes valides et même aux jeunes de 14 ou 15 ans. C'était l'âge d'or!

Le premier cran d'arrêt fut l'incendie du moulin le 7 décembre 1916. Puis, ce fut le ralentissement des affaires et, en particulier, le fléchissement du marché du bois qui caractérisèrent les années d'après-guerre. Enfin, le départ en 1920 de la Compagnie Saguenay Lumber vint accentuer la décadence. Entre temps, l'automobile faisait son apparition et, avec elle, l'amélioration du réseau routier. L'ère de la navigation à voiles était révolue!

LE CHANTIER MARITIME

Nous sommes encore à l'époque de l'artisanat. Chaque propriétaire ou capitaine, avec plus ou moins de bonheur, faisait lui-même les réparations de son vaisseau. Les gens d'un certain âge se rappellent "les blocs", situés au bord de la baie, en face de l'église, et les navires qu'on y amenait à marée haute et l'équipage qui s'y affairait, à marée basse, à calfater ou à remplacer une partie du bordé.

Il y eut plus: un vrai chantier maritime, réparti en deux endroits: au Petit Lac Salé et à l'anse "de la boulangerie". L'établissement eut alors la bonne fortune de compter parmi ses ouvriers deux excellents charpentiers-menuisiers, Jos. St-Hilaire (1) et son frère Adélar, spécialisés tous deux dans la construction maritime.

Nous avons relevé les noms d'au moins douze vaisseaux construits aux Escoumins entre 1888 et 1909:

- MARIE-ADELA (1888): fut baptisée par Madame Charles Bélanger, ma grand-mère, qui lui donna son nom. Cette goélette, propriété de Lazare Michaud & Frères, de Trois-Pistoles, se perdit à l'automne de 1906 aux Ilets Penchés.
- MARTEAU (1888): cette goélette, construite pour Charles Bélanger, passa ensuite à Joseph Dufour, de St-Fidèle.
- HOVINGTON (1891): goélette de Théophile Caron, des Escoumins.
- VOLTIGEUR (1894): sloop (2) de Charles Bélanger, puis d'Hyppolite Boullanne.
- MARIE-CLODIA (1894): goélette de Charles Bélanger. Nommée d'après Madame Henry Toppling, née Clodia Côté.
- JULIE (1894): "sloop" d'Alfred Lavole, de Baie St-Paul.
- COURAGEUX (1895): "sloop" de Jacques St-Geais, des Escoumins.
- SAGUENAY (1903): goélette de la Compagnie "Saguenay Lumber".
- L'INFATIGABLE (1904): goélette de Johnny Boullanne, des Escoumins.

- ESCOUMAINS (1907): vapeur à hélice de la Compagnie "Saguenay Lumber".
- SAULT-AU-MOUTON (1907): vaisseau à deux mâts et à tapecul construit pour C.P. Charlton, gérant à Sault-au-Mouton.
- C.J.B. (1909): goélette appartenant à mon père, Charles-J. Bélanger, des Escoumins.

Entre tous, la palme va à la SAGUENAY pour sa voilure plus complète, la pureté de ses lignes, la manière dont elle prenait les vagues et sa vitesse: elle atteindra le record de treize heures pour le voyage de Québec aux Escoumins. Elle fut lancée et fit ses premiers voyages en 1903. Ses dimensions et sa capacité étaient: longueur en pieds de 10 pouces, 74.4; largeur, 22.9; profondeur, 7.7; tonnage brut, 81. Ses capitaines furent successivement Philéas Boulianne, Georges Caron, Ernest Tremblay "Gadelle".

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Les exportations, à cette époque, comprenaient une assez grande variété de ressources naturelles et de produits de l'industrie locale.

Les bleuets qui mûrissent sur les crans en arrière des Escoumins et sur le plateau sablonneux qui s'étend vers les Bergeronnes ont acquis une réputation méritée. Avant l'ouverture, en 1906, de la conserverie des Loggie, du Nouveau-Brunswick, on en expédiait de pleines goélettes sur le marché de Québec.

La pêche et la chasse hauturières apportaient une bonne source de revenus à plusieurs familles Boulianne, ainsi qu'à celles de Liguori Dufour, de Frédéric Moreau, de Malcolm et d'André Morneau qui en vivaient exclusivement. L'huile de marsouin, surtout pendant la première guerre, se vendait bien. Et une bonne pêche à saumon en prenait 300 à 600 par saison; bien empaquetés dans la neige et dans de

solides boîtes de bois, munies de poignées, ils étaient vendus à l'extérieur via Trois Pistoles et la voie ferrée.

Au cours de l'automne, des goélettes arrivaient à Québec, chargées de bois de chauffage. D'autres comportaient des cargaisons de traverses de chemin de fer, coupées soit sur des lots particuliers soit sur les Terres de la Couronne.

Le transport du bois de pulpe se faisait déjà. Un journal anglais de Québec rapporte que "le 25 septembre 1903, le remorqueur DAUNTLESS a conduit deux barges aux Escoumins pour y prendre un chargement de pulpe à destination des Grands Lacs".

Les vaisseaux qui emportaient ces différents produits ramenaient parfois du simple ballast, mais, le plus souvent, toutes sortes de marchandises pour les magasins de la Compagnie, de Charles Bélanger et de Louis Savard.

Mais le bois de sciage restait la principale matière d'exportation. On le chargeait d'abord sur des goélettes ou des barges accostées au quai de la Compagnie. Puis celles-ci étaient remorquées jusqu'aux navires océaniques mouillés vis-à-vis de la rade: là, le bois était transporté et arrimé dans les cales. Quelques goélettes ou barges, ainsi chargées, partaient directement pour Québec ou ailleurs.

C'est au cours de ces opérations que le jeune Almanzor Brassard, 19 ans, fils de Pierre, se tua accidentellement le 2 octobre 1909. Il fut le premier à être inhumé dans le nouveau cimetière, sur la Côte.

Les gros cargos d'outre-mer attiraient évidemment l'attention. Anglais, italiens ou scandinaves pour la plupart, leur tonnage allait de 1,200 à 2,500. En sa qualité de percepteur des douanes, Charles-J. Bélanger s'y rendait en vedette pour les formalités



Le "Thor".

d'usage. La chronique locale a conservé le souvenir de ce beau capitaine italien qui fit, un certain jour, des déclarations enflammées à une belle du village; et de ces deux matelots norvégiens qui désertèrent leur navire en automne pour passer l'hiver dans les chantiers.

Outre les vaisseaux déjà nommés, étaient engagés dans le transport — pour la Compagnie, pour les marchands ou à leur compte —: les "sloops FRÉDÉRIC et ALFRED; les goélettes STEADFAST, ST-LOUIS, PAULETTE et PROVIDENCE.

On doit une mention spéciale à des capitaines, vrais loups de mer, qui ont passé toute leur vie dans le cabotage: les frères et cousins Jacques, Eugène, Martial et David Saint-Gelais, Fabien Boullanne et son fils Édouard; les frères Théophile, Bernardin et Georges Caron.

Pour compléter, nous parlerons maintenant de deux remorqueurs particulièrement bien connus aux Escoumlns.

Le THOR, vapeur propulsé par des roues à aubes, avait 136.7 (pieds de 10 pouces) par 24.5. Le 20 août 1903, il avait recueilli les passagers du CAROLINA, navire de la Cie de navigation Richelieu & Ontario échoué à la Passe-Pierre, et les avait conduits sains et saufs à Chicoutimi. Il sauva ensuite du naufrage la goélette STELLA, chargée de bois de construction pris à la bale Sainte-Catherine. Jusque là, il était la propriété de la Compagnie Price et avait pour capitaine Charles Savard. La compagnie Trans-St-Laurent, de Rivière-du-Loup, en fit l'acquisition vers 1912. Transformé plus tard en un bateau plat pour le transport du bois, il finit ses jours dans la bale des Escoumlns.

Le DAMA, vapeur à hélice de dimensions moindres, appartenait à la Compagnie Saguenay Lumber et fit longtemps partie du paysage. Il conduisit, en 1912, la célèbre équipe locale de balle au camp qui allait se mesurer avec celle de Chicoutimi. Et, en 1918 ou 1920, il menait à La Malbale des citoyens des Escoumlns en procès avec certains Bergeronnais.

SERVICE DE COMMUNICATIONS

D'une nécessité vitale en tout temps, l'établissement de communications régulières avec Québec et la Rive Sud furent, à l'époque que nous étudions, l'objet de grands efforts et d'initiatives intéressantes.

Depuis les années 1880, à la balle saison, les confortables vaisseaux de la Cie de Navigation Richelieu & Ontario quittaient le Québec quatre fois la semaine à destination de Tadoussac, Chicoutimi et des ports intermédiaires de Charlevoix. C'étaient des vapeurs munis de balanciers et de roues à aubes; jusqu'à la fin de l'été 1906, ils faisaient escale à Fraserville (aujourd'hui Rivière-du-Loup) sur la vole du retour.

La traversée du Saguenay en hiver a toujours été un problème. En s'installant à la Bale Sainte-Cathe-

rine peu après 1900, la Compagnie Price, moyennant une subvention du gouvernement fédéral, transportait quatre fois par jour le courrier d'une rive à l'autre. Pendant l'hiver 1907-08, c'est le bateau du capitaine Taschereau Beaudoin qui assura ce service à raison de six voyages par jour.

Placide Vigneau fait l'entrée suivante dans son précieux journal: "Février 1906: Dans le cours de ce mois le vapeur brise-glace MONTCALM est allé deux fois aux Sept-Iles. C'est le premier essai de navigation d'hiver sur la côte". De son port d'attache, Québec, il se rendit même plus bas dans les hivers subséquents et fit plusieurs fois escale aux Escoumlns.

A Fraserville, au début du siècle, on parlait de port et de communications entre les deux rives, et la presse locale — en l'occurrence, "Le Saint-Laurent" — réflétait les préoccupations des citoyens. "La traversée de Tadoussac à Fraserville faite le 24 mars 1904 par le steamer MURIEL, sans la moindre difficulté, a donné un regain de vie à l'importante question du port..." Et en juillet 1907: "La Cie du Richelieu nous a abandonnés et nous n'avons encore aucun bateau pour la remplacer".

Mais bientôt "La Cie de navigation Trans-St-Laurent" était formée et, en attendant d'être elle-même propriétaire, elle louait tour à tour les services de deux vieux bateaux actionnés par des roues à aubes: le CONTEST et le RHODA. La traversée de Rivière-du-Loup aux Escoumlns (et vice-versa) s'effectuait, en 1909 et en 1910, deux fois la semaine, le mardi et le vendredi, au prix de \$5.00 le passage et toujours via Tadoussac.

Dans le désir louable d'avoir un vaisseau bien à eux et mieux approprié à leurs besoins, entre autres à la navigation d'hiver, les directeurs de la Compagnie firent, en septembre 1909, l'acquisition du MAHONE: vapeur à hélice de 24 c.v. et de 86 pieds de long sur 18.8 pieds de large, construit en 1904 à la Bale Mahone, Nouvelle-Écosse. La coque était en chêne vert, très solide, par conséquent.

Il entra en service incessamment sous la direction du jeune et intrépide capitaine Jean-Benoit Deslauriers. Il faisait régulièrement quatre traversées en janvier et autant en février. Il fut le premier navire à entrer dans le port de Québec, le 1er avril 1910, à son retour de Sept-Iles. Au cours des trois années suivantes, il refit en hiver trois fois le voyage de Sept-Iles, poussant même jusqu'à la Pointe-aux-Esquimaux (Havre St-Pierre) en une circonstance. Nous nous rappelons encore l'explosion de vie et de joie que déclenchait le coup de sifflet par lequel le MAHONE annonçait son arrivée aux Escoumlns, et la volée de gamins qu'il faisait accourir au quai.

Les citoyens de Trois-Pistoles voulurent, et avec raison, participer au mouvement Nord-Sud si bien commencé par ces Messieurs de Rivière-du-Loup. Ils apportèrent aux gens des Escoumlns et des environs si non le confort, du moins le service postal quotidien et une communication directe avec la vole ferrée, du 15 avril au 15 novembre: c'était beaucoup. Le nouveau traversier, le "Trois-Pistoles", était un petit

vapeur de 40 pieds de long, chauffant au bois: le plus souvent, des déchets du moulin des Escoumins ("têtes de morts", "slabs", etc.). La durée de la traversée allait de 3.30 à 4 heures et le prix du passage, d'abord fixé à \$1.00, monta à \$1.50 dans la suite. Le service fut inauguré en avril 1912 avec Ernest Rioux comme capitaine et Alfred Sirols comme ingénieur. A partir de 1917, ce dernier resta seul propriétaire de l'entreprise qu'il maintint, beau temps, mauvais temps, avec l'aide de ses fils. Chapeau bas devant ces valeureux pionniers! (3)



Le "Trois-Pistoles".

VOYAGES OFFICIELS

Le retour de la belle saison ramenait régulièrement aux Escoumins des navires, des personnages en mission officielle ou de routine.

Venait d'abord le DRUID (no 2), vapeur à hélice du ministère de la Marine en service sur le Saint-Laurent. Sous la direction du capitaine Michel Gagnon, il était préposé à l'entretien des phares et au ballage entre Lotbinière et Pointe-au-Père.

A la fin de mai ou au cours de juin, le juge Simard s'amena aux Escoumins. Il y vint d'abord avec les goélettes THEMIS et GEORGE CLARK puis, avec le beau yacht JAMBOREE, acheté en 1908 de Sir William Price. Aussitôt les élèves de l'école se préparaient à la visite de M. l'inspecteur et M. Henry Toppling dressait le rôle des causes, pas toujours importantes: c'est que M. Hidola Simard, de Baie Saint-Paul, fut de 1897 à 1920 inspecteur d'écoles et magistrat-itinérant pour le district de Saguenay. Son équipage cumulait les fonctions: rendus à destination, le capitaine devenait greffier et le cuisinier, huissier.

"Le Progrès du Saguenay" du 27 juillet 1907 rapporte parmi les faits divers: "M. Eugène Caron est

parti de Tadoussac, ces jours-ci, à bord du yacht, le "Voltigeur", pour une inspection de pêche sur la Côte Nord." C'était la visite annuelle d'Eugène Caron, inspecteur des pêcheries et agent des Terres pour le comté de Saguenay. Il demeurait au chef-lieu, à Tadoussac.

Figure familière de cette époque, le STORM KING, remorqueur du gouvernement, amenait chaque été l'ingénieur J.-C. Taché et Jos. Girard, député de Chicoutimi-Saguenay aux Communes. Les années d'élections — 1904, 1908, 1911 — les séjours se prolongeaient et les discours devenaient plus éloquentes.

M. Taché fut remplacé plus tard par l'ingénieur Amyot, d'imposante mémoire, qui voyageait sur le beau yacht à moteur KEGASHKA.

LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Les navires de plaisance, de sport ou de tourisme viennent compléter le tableau. Heureux temps: la manie des hors-bord ne sévissait pas encore. Mais plutôt, à marée haute, c'étaient des barges ou yachts à voiles qui sillonnaient gracieusement la baie. Il y avait aussi quelques grosses chaloupes à moteur et à hélice; la plus belle était celle de la Compagnie, à l'usage de la famille du gérant et des familles aïeées.

Parmi les visiteurs, notons le yacht MURIEL de M. Harold Kennedy, de Québec, le yacht de J.-E. Cloutier, courtier de Chicoutimi et la SEMILLANTE du dentiste A.-S. Gaudreau, de Québec. Ce joli croiseur-automobile venait souvent dans le bas du fleuve, surtout lorsqu'il était conduit par le capitaine David Déry, de Trois-Pistoles.

NAUFRAGES

Bien qu'ils se soient produits à des endroits plus ou moins rapprochés des Escoumins, il convient d'évoquer brièvement deux désastres maritimes qui eurent une répercussion considérable à cette époque.

Aux premières heures du 15 avril 1912, le grand paquebot, le "Titanic", était déchiré par un iceberg au cours de son voyage inaugural, alors qu'il filait à 22 nœuds, et sombra dans l'Atlantique Nord à l'est de Terre-Neuve, faisant 1,513 victimes.

Deux ans plus tard, pendant la nuit du 28 au 29 mai 1914, l'Empress of Ireland" coulait à quelque dix milles au large de Pointe-au-Père, après avoir été éperonné avec force par le charbonnier norvégien "Storstad". Cette tragédie entraîna 1,012 personnes dans la mort et inspira une plainte populaire sur l'air de "Minuit, chrétiens":

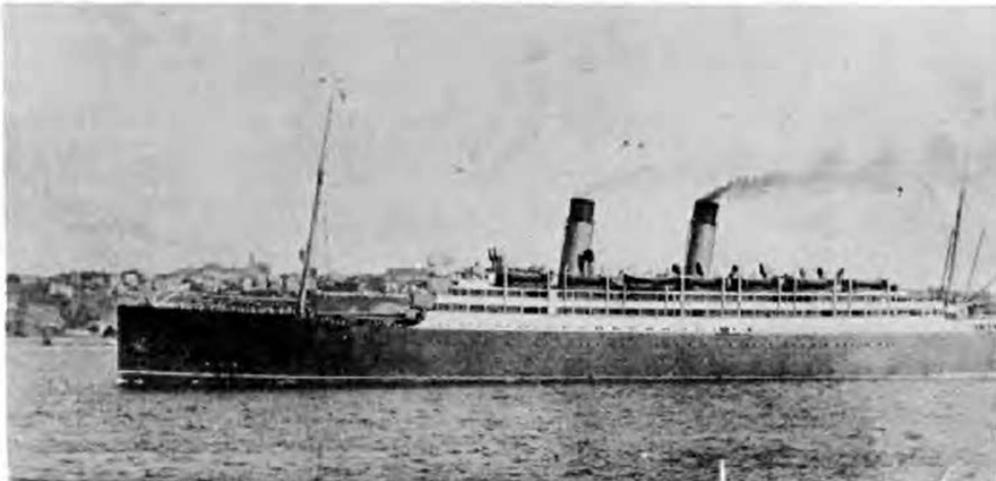
"... L'Empress marchait à petite vitesse
Car le brouillard enveloppait les cieux.
Debout! debout! car l'Empress va couler (bis)

Un charbonnier a frappé le navire
Semant la mort par un grand trou béant..."

Mais le naufrage de la DYBVAAG, survenu le 16 novembre 1906 à la vue de toute la population des Es-

coumlns, frappa davantage les imaginations et subsistera longtemps dans les mémoires. C'était une grande barque norvégienne de 1,818 tonnes. Bien ancrée en eau profonde en face de la rade, elle achevait de prendre son chargement de bois. La tempête de neige qui soufflait depuis minuit s'intensifia dans l'après-midi. Sous la violence du vent, l'une des deux chaînes qui retenaient les ancres céda. La barque se mit aussitôt à dériver vers l'ouest en traînant l'autre ancre et vint donner contre le quai du Gouvernement: du coup, le beaupré partit avec tout ce qui y était attaché. Le capitaine Andersen, voulant dégager son navire, fila de la chaîne; mais la barque tourna autour du quai, perdit ses trois mâts l'un après l'autre et vint se briser en deux sur les rochers. Il y avait à bord, à ce moment, le capitaine, sa femme, un équipage de 20 hommes et quatre ouvriers. Ceux qui se trouvaient sur le gaillard d'avant purent se sauver par le mât de misaine, renversé sur les rochers et prirent la précaution de fixer un câble entre cette partie du navire et la terre. Puis, avec les madriers qui flottaient çà et là, ils fabriquèrent une espèce de passerelle entre les deux tronçons de l'épave. C'est ainsi qu'on réussit à rescaper le reste du personnel, réfugié dans la cabine.

Ce sauvetage donna lieu à des actes de bravoure de la part de Jesse Adams, de Portland, Maine, d'un



"Empress of Ireland" photographié à 4 h et demie soit: 9 h avant l'accident (1914).

Indien du nom de Helgherman et d'un membre de l'équipage répondant au prénom de Louis; ce fut ce dernier qui ramena en sûreté la femme du capitaine, à demi-inconsciente. Rendus à terre, tous ceux qui avaient ainsi miraculeusement échappé à l'une des pires tempêtes purent se chauffer auprès d'un grand feu qu'on y avait allumé, recevoir des vêtements secs fournis gratuitement par les magasins Charles Bélanger et de la Compagnie, et être hébergés par la population avant de se rendre à Québec, le 22 novembre.

Pour compléter, ajoutons quelques accidents de moindre importance mais reliés quand même au sujet qui nous occupe.

— Le remorqueurs en bois, le FLORENCE, dans un

voyage des Escoumins à New York sous la conduite du capitaine I.E. Perron, s'échoua, le 31 mai 1911, à la rivière Richelieu et subit de légères avaries.

- Un autre remorqueur en bois, le J.O. GRAVEL, toucha le fond à la Traversée d'en-bas, en face de Saint-Jean-Port-Joli, le 8 juin 1913: ce qui lui occasionna des dommages partiels. Il était commandé par le capitaine G. Mongeau et allait de Montréal aux Escoumins.
- Deux jours plus tard, une petite goélette en fer et à vapeur, le CRUIZER, s'immobilisa à l'embouchure de la rivière Saguenay. Ce fut une perte partielle pour son capitaine, Robert Pugh, qui faisait le trajet de Québec aux Escoumins.

Par manière de conclusion, disons que ce modeste essai vise plutôt à évoquer une époque qu'à dresser l'inventaire de tous les vaisseaux, de leurs équipages et de leurs allées et venues. Nous avons écarté à dessein l'apparat scientifique. Les sources principales de ces informations ont été les rapports annuels du gouvernement fédéral, les journaux du temps, les archives vivantes que sont les vieillards et nos propres souvenirs.

(Mgr) René BÉLANGER, p.d.

- (1) Nous devons à l'obligeance de M. Léonidas Bélanger, Président de la Société Historique du Saguenay, des précisions intéressantes sur cet habile artisan. Né à Chicoutimi le 19 décembre 1864 et baptisé par celui qui devait en être le premier évêque, l'abbé Dominique Racine, Joseph Guérin dit Saint-Hilaire épousa Hélène Truchon aux Escoumins le 9 août 1886. Joseph et Adé-lard étaient de bonne race: ils étaient les fils d'un célèbre constructeur de navires, Zoël Saint-Hilaire, qui les initia au métier. En 1886-87, ils construisirent ensemble pour les Price, à la Rivière-du-Moulin, "La Fistelle", grande goélette de 200 tonneaux qui fit longtemps la navette entre Chicoutimi et l'Amérique du Sud.
- (2) Sloop: bateau à un mât et à fond plat, gréé en cotre.
- (3) Constamment améliorée depuis ces débuts héroïques, notamment en 1927, en 1963 et en 1968, cette traversée est actuellement, sous l'habile et dynamique direction du capitaine Paul-Emile Lévesque, la plus ancienne et la plus pratique des traverses du Bas du Fleuve.

Les fondateurs de Chicoutimi

On a souvent parlé des principaux: Peter McLeod et son associé William Price, qui sont bien connus. On a aussi fait mention des 23 hommes de la première équipe de McLeod, qui commencèrent avec lui le travail le 24 août 1842, et on a exprimé le désir d'avoir quelques détails sur ces modestes pionniers qui ont collaboré à la fondation de Chicoutimi.

Voici leurs noms, dont on a trouvé la liste dans un vieux livre de comptes de l'époque conservé dans les archives de la Compagnie Price.

Marcellin Tremblay, Joseph Dallaire, Pierre Desbiens, David Laberge, Alexandre Gagné, François Renald, Michel Tremblay, Pierre Therrien, Ambroise Gagnon, Thomas Harvey, Étienne Dallaire, Octave Grenon, Henry Grenon, Patris Côté, Guillaume Savard, David Boullanne, Abraham Gagnon, Joseph McNicoll, Joseph Desbiens, Magloire Gagnon, André Couturier, Michel Bouchard, William Connely.

Marcellin Tremblay, d'après M. l'abbé Alexandre Maltais, qui est sûr de ses informations, s'appelait réellement Marcel. Il était fils du fameux chantre Marcel-à-Salomon, des Éboulements. Arrivé comme journalier, il est allé peu après s'établir à l'Anse-au-Foin (Saint-Fulgence) et y a ouvert une terre que ses descendants possèdent encore. Il est l'ancêtre des Tremblay "Évagre", qui comptent plusieurs familles à Chicoutimi et ailleurs.

Pierre Desbiens, qu'on trouve à Chicoutimi en 1859, était originaire de La Malbale. Son fils Joseph est allé s'établir à Kénogami, où demeurent ses descendants.

David Laberge, lui aussi, venait de La Malbale. Son frère Hippolyte et deux de ses sœurs (l'une épouse de Thomas Tremblay "Cami", l'autre épouse de François Harvey) le suivirent au Saguenay. Il s'établit dans le rang "des Maltais" (Saint-Joseph), sur une terre qu'il acheta de Malcolm Deschênes. Il est le grand-père de l'abbé Aimé Laberge, un ancien curé de Saint-Fidèle, après plusieurs vicariats dans notre diocèse.

Alexandre Gagné, originaire de La Malbale, était un des "résidents" de la Rivière-du-Moulin à l'automne de 1844. Le 15 octobre de cette année, il signait avec les autres une requête demandant le service d'un prêtre et s'engageant à payer chacun 5 chellins pour son entretien; il est un de ceux qui mirent comme condition de leur souscription: "si le prêtre est résidant ici".

On le trouve dans le recensement de la population de Chicoutimi en 1859 avec sa femme et ses trois enfants. Le premier octobre de cette année-là, il comparait comme témoin au procès de Guillaume Lapointe relatif aux travaux de réparation à l'église. Il avait alors 44 ans (ce qui lui donne 27 ans en 1842).

Le 2 janvier 1865, le Conseil du Village de Chicoutimi approuvait "le paiement de la somme de deux plastres et trente centins fait par Son Honneur le Maire à Alexandre Gagné pour éviter à ce Conseil les frais d'une poursuite que ce dernier voulait tenter à ce Conseil pour dommages à l'occasion d'un accident qui lui est arrivé lorsque son cheval a défoncé l'un des ponts en front du lot No 82 avant les réparations de ces ponts".

Nous croyons que plusieurs de ses descendants demeurent à Chicoutimi.

François Renald est, pour nous, le mieux connu de tout le groupe et la Société Historique possède beaucoup de renseignements sur lui et sur sa famille. Il était marié depuis 1830 et il venait de faire baptiser son cinquième enfant quand il quitta La Malbale. Il était maître-forgeron. Il fut donc le premier forgeron de Chicoutimi. Il fut aussi le premier forgeron de Sainte-Anne, où il s'installa dès les débuts. Sa boutique de forge était au bord du ruisseau Micho. C'est là qu'il mourut à la fin de juin 1856, à l'âge de 52 ans (selon l'acte de sépulture).

Le nom de François Renald est inscrit sur la liste des pionniers de Sainte-Anne sur le piédestal de la croix du Cap. La Cité de Chicoutimi l'a honoré en 1941 en baptisant une rue *Renald*.

Il compte une belle descendance au Saguenay.

Michel Tremblay est aussi bien connu. C'est l'un des pionniers de Sainte-Anne et un des beaux colosses de l'époque. On l'appelait "le gros Micho". Voici l'amusante description que faisait de lui un vieillard:

"Quand j'ai connu "Micho", dans ma petite enfance, il était arriéré; il gagnait cent louis par été, ce qui était un salaire phénoménal à cette époque. Quand vous étiez en arrière de lui dans le chemin, vous ne voyiez plus le chemin. Et pourtant il n'était pas un "boulé" et n'avait pas la force d'hommes comme Paschal Tremblay et Joachim Desgagné, qui étaient les plus forts de leur temps; Micho était seulement un "bon homme", dans les beaux numéros. Il n'était pas chicaner; il ne mettait jamais la chicane, mais quand elle était commencée il n'était pas lent à faire sa part".

Michel Tremblay est un des signataires de la requête de 1844 demandant un prêtre résidant. Il se fit à Sainte-Anne; le ruisseau à Micho indique l'endroit. Sa descendance est nombreuse.

Ambroise Gagnon était fils de Magloire. Il fut un des fondateurs de Sainte-Anne, avec plusieurs de ses frères et beaux-frères. Il est un des souscripteurs de 5 chellins pour l'entretien d'un prêtre à la Rivière-du-Moulin.

Il avait été employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson et était instruit; ce qui lui valut d'être le représentant du candidat Gagné (contre Price) à l'élection de 1872. "C'est la première élection que j'ai vue, nous dit un vieillard, et la dernière au vote ouvert. Je me rappelle que lorsque Phillas Lavole "Cayen" est venu voter et qu'il a déclaré son vote en faveur de Gagné, Ambroise Gagnon s'est levé et lui a dit avec conviction: Merci, Phillas".

Magloire Gagnon, qu'on trouve plus loin, est, croyons-nous le père d'Ambroise; il devait alors passer la soixantaine.

L'autre *Gagnon*, *Abraham*, était le frère de *Magloire* et l'époux de *Madeleine Murdock*, soeur de l'ancêtre des *Murdock* du Saguenay. Il a passé sa vie à la Rivière-du-Moulin. Il est le père d'*Alexandre*, bien connu sous la désignation de "Gros Alex".

Thomas Harvey, l'un des signataires du document de 1844, apparaît dans le recensement de *Chicoutimi* en 1859. Il était originaire de *La Malbale*.

Étienne Dallaire, originaire aussi de *La Malbale*, épousa une soeur de *Peter McLeod* (*Marie*) et se fixa à la Rivière-du-Moulin. Sa maison devenue propriété de *M. Arthur Larouche*, a été détruite par le feu il y a quelques semaines.

Étienne Dallaire n'a eu qu'un fils, *David* qui a passé aux États-Unis.

Sur *Joseph Dallaire*, *Pierre Therrien*, les deux *Grenon*, *Joseph McNicoll*, *Guillaume Savard*, nous ne pouvons pas fournir de détails précis.

Patris Côté venait de *La Malbale*. Nommé *Patrice* dans le recensement de *Chicoutimi* en 1859 et dans certains actes des registres, il était généralement appelé *Pâtri* (nom qu'on lui donne même dans l'acte de baptême d'un de ses enfants). Il dut retourner à *La Malbale* pour quelque temps; c'est là qu'il se maria, en 1846. On le retrouve établi sur une terre à *Chicoutimi* en 1850. Sa descendance s'y est multipliée.

André Couturier est celui qui figure avec le salaire le plus élevé dans le groupe: 90 sous par jour, alors que tous, à part *David Laberge* (70 sous), *Ambroise Gagnon* et *Michel Tremblay* (65 sous) étaient payés 60 sous. Il vécut plusieurs années à *Chicoutimi*; il y était encore en 1859. Il retourna ensuite à *La Malbale*.

Michel Bouchard, selon l'abbé *Alexandre Maltais*, s'établit à *Saint-Alphonse* et y passa sa vie.

William Connely (qui n'est vraisemblablement pas le même que le chef-traiteur de *Tadoussac* de 1832 à 1841), était marié à une *Montagnaise* de la famille des *Prosper*. Le premier acte des registres de *Chicoutimi*, le 5 janvier 1845, est le baptême d'un de ses enfants âgé de 2 ans et 10 jours. *Connely* était alors "cultivateur, demeurant sur la rivière *Chicoutimi*". Un de ses enfants (en 1847) eut pour parrain le Docteur *P.-C.-A. Dubois*, premier médecin de *Chicoutimi*. En 1854, un autre de ses enfants eut pour parrain l'Indien *Attikouapé*, dont le nom a été appliqué à la rivière et au bureau de poste de *Saint-Méthode*. *Connely* demeurait alors au *Lac Saint-Jean*.

David Boulianne, né à *La Malbale* le 19 janvier 1820, était fils de *David Boulianne* et de *Félicité Gaudreau*. Il est un des souscripteurs qui demandaient un prêtre résidant à *Chicoutimi* en 1844. Nous perdons ensuite sa trace.

Les niveaux des eaux du Lac Saint-Jean

La Société d'Archéologie du Saguenay entreprenait au cours de l'été 1967 une fouille à l'entrée de la rivière *Métabetchouan*. Là où elle a concentré son travail, l'érosion avait commencé de ronger la grève depuis un certain temps. Il s'agissait de savoir dans quelle mesure l'ancien site indien a pu être affecté par le travail de l'eau. Il était donc important de connaître quelles étaient les conditions des eaux du lac *Saint-Jean* à son état naturel et quelles transformations les bords du lac ont subies depuis l'élévation du niveau des eaux par les barrages de 1857 et de 1926.

À son état naturel, il semble que le niveau des eaux du lac était sujet à bien des fluctuations. En effet, alimenté par six grandes rivières, vingt moyennes et une cinquantaine de petites, (1) il ne déverse ses eaux que par deux décharges obstruées à leur entrée par plusieurs îles et îlots. De plus ce lac n'a nullement l'apparence d'un lac de montagne. Ses bords, formés de basses terrasses, sont fort peu élevés et plats. Les Indiens l'appelaient *Piékouagami*, ou "lac plat", à cause de sa faible profondeur et du médiocre relief de ses rives. (2) Sa profondeur maxima est de 207 pieds lorsque le lac est au point *II* (3) (voir explication de ce point plus bas). Le niveau des eaux des deux décharges et du lac variait ordinairement de 18 à 20 pieds des basses aux hautes eaux, d'après une observation faite en 1856 par *Horace Merrill*, envoyé par *Ottawa* pour étudier les possibilités de barrages à la sortie du lac. (4) Avant les travaux de régularisation de 1926, ce médiocre enfoncement engendrait donc d'énormes différences de niveau et d'étendue; sa superficie augmentait de plus d'un cinquième. (5) C'est sans doute ce qui explique qu'en 1855, on fut obligé de déplacer la chapelle des Indiens de *Métabetchouan* qui menaçait d'être emportée par les eaux du printemps.

La construction de deux séries de barrages en 1857 et en 1926 produisirent l'immersion, l'érosion et détruisit en partie les endroits de campement.

En 1857, on érigea à l'entrée de la petite Décharge sept barrages en bois d'une hauteur de 12 à 19 pieds pour aider au flottage du bois qui était dirigé vers les moulins de *Chicoutimi*, tandis qu'une estacade empêchait les billes de bois de dériver par le chenal de la grande Décharge. Ces travaux eurent pour effet de retarder l'écoulement des eaux et provoqua des inondations au moment de crue printanière. Ainsi en 1876, les eaux s'élevèrent de 34 pieds, au mois de juin causant des dommages même aux écluses. (6) Nous n'avons pas de point de repère connu pour mesurer l'élévation des eaux à cette époque. Toutefois nous savons que les cultivateurs se plaignaient chaque

année que la retenue des eaux entravait l'essor de la culture. Ces inondations commencèrent à affecter les bords du lac dont le déboulement s'élargissait à mesure que progressaient la coupe du bois et la culture des terres. Les rives libérées de leurs réseaux de racines protectrices, offraient moins de résistance au choc des vagues. Ces premiers barrages furent définitivement détruits en 1890. Quelques travaux mineurs avaient été accomplis vers 1882 pour élargir l'entrée de la grande Décharge. (7) À l'exception de ces quelques améliorations, le lac Saint-Jean en 1890 était revenu à son état naturel; nous pouvons ainsi mieux connaître quelles étaient les variations du niveau de ses eaux puisque, pour la période suivante, les données sont plus précises.

En 1913, un point de repère 0 fut établi à Roberval par la Compagnie "Quebec Development", correspondant à la hauteur moyenne du niveau des eaux basses en été. Le niveau des eaux basses en hiver descendait parfois à trois pieds plus bas. Or le niveau moyen des eaux pour les années 1913, 1914 et 1915 fut de 8,4; le plus haut point atteint pendant ces trois années fut 16,3 le 12 mai 1913. Ceci établissait la variation du niveau des eaux 18 à 20 pieds au cours d'une même année. (8) Cette donnée confirme l'observation faite par Horace Merrill en 1857. La superficie des terres cultivées était affectée par toute élévation d'eau supérieure au point 10. Donc un campement indien situé à ce niveau n'était en sécurité que 11 mois par année, la crue se produisant du 15 mai au 15 juin environ, si l'on s'en tient aux observations faites de 1913 à 1915. Ces variations ont dû amener les Indiens à établir leurs camps permanents assez éloignés de l'eau et sur les grèves un peu élevées. Ce qui peut être le cas pour Métabetchouan. En effet, aux eaux basses du printemps, sur la plage érodée en face du site, on ne recueillit presque rien; de plus le niveau de surface du site est approximativement trois pieds au-dessus du niveau maximum normal, soit au point 20.

La compagnie "Quebec Development" avait obtenu du gouvernement du Québec le 12 décembre 1922 la permission d'élever le niveau des eaux du lac Saint-Jean à une hauteur maximum de 17,5 pieds au-dessus du 0 de l'échelle hydrométrique de Roberval. Un point de repère, à partir d'un zéro fictif choisi à la Chute à Caron, établit l'élévation maximum du lac au point 257,5. Le système fut complété par des

jauges dont le zéro était à l'élévation 140,0 de manière à lire 17,5 lorsque le lac est au niveau maximum permis.

Un troisième point de repère (B.M.) fut fixé par le département géodésique du Canada en 1925 à Roberval; il porte le no 940B et donne une élévation de 336,176 pieds. Il est situé à 2,76 pieds au-dessus du niveau maximum du lac, ce qui donne une élévation de 333,41 pour le lac Saint-Jean. Donc les eaux du lac sont au niveau maximum permis aux points 17,5, ou 257,5 ou 333,41 selon le système que l'on adopte. Au temps de la fouille, la hauteur moyenne des eaux du lac fut de 13,99 en juillet et de 14,05 en août, ce niveau nous a favorisés et permis de faire des sondages assez profonds.

Le système de barrages établis sur la grande Décharge et à l'entrée de la petite Décharge a élevé et retenu les eaux à un niveau légèrement plus haut que le niveau des hautes eaux ordinaires du lac. La détérioration des grèves causée par ce niveau élevé et par les vents violents amena les Forces Motrices du Saguenay à entreprendre en 1966 des travaux de réfection des grèves. Depuis cette date et au cours des trois derniers étés, du sable lourd est tiré des hauts-fonds avec une drague et déposé à l'endroit de la nouvelle rive. (9) Ce travail de stabilisation des plages contribuera, s'il réussit, à protéger en même temps les sites archéologiques autour du lac Saint-Jean mais les recouvrira d'une couche de sable qui rendra plus difficile leur localisation.

Robert Simard, ptre

- (1) Vien, Rossel; Histoire de Roberval, ed. du Centenaire, 1954, p. 12.
- (2) Blanchard, Raoul; Études Canadiennes, IV; le Saguenay et le lac Saint-Jean, 1935, p. 23.
- (3) Carte marine du lac Saint-Jean, édition provisoire, Ottawa, 1965.
- (4) Journaux de l'Assemblée Législative, vol. XV, 1857, appendice 29, p. 79.
- (5) Blanchard, Raoul; idem, p. 23.
- (6) Rapport général des Travaux publics; Canada, 1867-1882, vol. II, appendice 20, page 656.
- (7) Idem, p. 20.
- (8) Quatrième rapport de la Commission des eaux courantes, Québec, 1915, p. 70.
- (9) Progrès-Dimanche, Chicoutimi, 25 janvier 1970; "L'Alcan peut porter le niveau du lac Saint-Jean à 17,5 — 12 milles de rives reconstituées".



Barrage No 1 sur la Petite Décharge (Photo de 1885)

Merci à tous nos annonceurs

De père en fils...

J. Euclide Perron
LIMITÉE

Georges - Henri Perron, Ing. P.

Fernand Perron, L. Sc. C.

André Perron, Ing. P.

CHICOUTIMI

... constructeurs au Saguenay
depuis plus de 30 ans.

Hommages de

 *Pharmacie Chicoutimi* [®]

Justin MALTAIS, L. Ph., prop.

28 est, rue Racine

CHICOUTIMI

et

 **PHARMACIE HAMEL** ^{ent.}

Maurice LAGACE, L. Ph., Co-prop.

447 est, rue Racine

CHICOUTIMI



lessard
EN BAS DE LA CÔTE LTÉE

Le grand magasin favori
de la famille saguenéenne

La maison de confiance



- plomberie
- chauffage
- couverture
- brûleurs à l'huile
- air climatisé
- ventilation

46 ouest, rue Jacques-Cartier
CHICOUTIMI

MEILLEUR VOEUX

avec
Coke
y a d'la **Joie!**



Hommage à Saguenayensia
et à la Société Historique
du Saguenay



Produits CANA
et BORDEN

435 avenue Ste-Anne

Chicoutimi

Les spécialistes en organisation de bureaux
depuis plus de 30 ans.

**Raoul
Blackburn**

— Limitée —



350 avenue Bégin

CHICOUTIMI

MEILLEUR VOEUX

**La Coopérative Agricole
de Chicoutimi**

Boulevard Lamoignon

CHICOUTIMI

Ruelland & Simard
LIMITÉE

GROSSISTES — IMPORTATEURS

Couvre-planchers - Garnitures de maison -

Vêtements - Chaussures

456, rue du Havre — Case postale 667

CHICOUTIMI, P. Q.

Le Progrès

s'honore d'être l'imprimeur
de SAGUENAYENSIA

Gilles Rinfret, Ing. P. Gérard Tremblay, Ing. P.

Tremblay et Rinfret

INGENIEURS-CONSEILS

323 est, rue Racine

Chicoutimi

JEAN-MARC LAVOIE

A V O C A T

110 Est, rue Racine

CHICOUTIMI

Homages de :

LEMIEUX ET PEDNEAULT Ltée

23 est, rue Racine

CHICOUTIMI

Avec les compliments de :

HAMEL TRANSPORT LTEE

LA GRANDE ORGANISATION
REGIONALE DE TRANSPORT

Gagnon, Bergeron, La Roche & Tremblay

COMPTABLES AGREES

72 Jacques-Cartier O.

CHICOUTIMI

Merci à tous nos annonceurs

AU SERVICE DE LA POPULATION DEPUIS 62 ANS

Les grands magasins *Gagnon*
Inères meubles et nouveautés
CHICOUTIMI

Votre cordial
magasin à
RAYONS

 **SIMPSONS-SEARS**



SIMPSONS-SEARS, Place du Saguenay
CHICOUTIMI

VOTRE POSTE **C B J** RADIO-CANADA
CHICOUTIMI



Hommages de la Compagnie Price Limitée

"DEPUIS 1838. UN NOM DU SAGUENAY



BAIE DE TADOUSSAC



La Librairie Régionale, Inc.

461 est. rue Racine — Chicoutimi

Ameublements, machines et accessoires de bureaux

357 est. rue Racine — Chicoutimi